

DES RECHERCHES INTENSIVES POUR RETROUVER L'HÉLICOPTÈRE DU PRÉSIDENT IRANIEN

● Les recherches s'intensifiaient hier dimanche en fin de journée dans le nord-ouest de l'Iran pour retrouver le président iranien, Ebrahim Raïssi, victime d'un accident d'hélicoptère dans la province de l'Azerbaïdjan oriental (nord-ouest de l'Iran), mais celles-ci sont rendues très difficiles par les "conditions météorologiques défavorables", indique le ministère de l'Intérieur.



P. 16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 12 Dhoul Q'ida 1445- 20 Mai 2024 - N° 790 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REND HOMMAGE AUX JEUNES MAÎTRISANT LES TECHNOLOGIES MODERNES ET JALOUX DE LEUR PATRIE



Dans une allocution prononcée devant les étudiants au Pôle scientifique et technologique « Abdelhafid Ihaddadene » dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah, à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant commémorant le 68e anniversaire de la grève historique du 19 mai 1956, le président de la République a rendu hommage aux jeunes « porteurs de projets, maîtrisant les technologies modernes et jaloux de leur patrie. »

P. 3



OPÉRATION DESTINÉE À ÉVALUER LES CAPACITÉS NATIONALES LANCEMENT OFFICIEL HIER DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

● Le Recensement général de l'agriculture (RGA), destiné à évaluer les capacités nationales et à identifier les besoins pour une prise de décisions basée sur des données scientifiques précises, a été officiellement lancé hier, dimanche, depuis la wilaya de Blida.

P. 4

PILONNAGE SANS RELÂCHE DE LA BANDE DE GHAZA 70 MARTYRS ET 110 BLESSÉS DANS 8 MASSACRES EN 24 HEURES

● La bande de Ghaza est toujours sous les bombes des forces d'occupation sionistes. Pour le 226^e jour consécutif, hier, dimanche matin 19 mai, 31 martyrs et une vingtaine de blessés ont été retirés des décombres.

P. 7

INDUSTRIE AUTOMOBILE

JETOUR FABRIQUERA SES VOITURES EN ALGÉRIE À PARTIR DE FIN 2025

● Une usine de fabrication de véhicules de la marque chinoise Jetour sera réalisée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj et la première voiture sortira des lignes de production en décembre 2025, a annoncé le président-directeur général de la Sari Revolva, représentant officiel de la marque en Algérie.

P. 4

128^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UAFA À ALGER RENFORCER LA COOPÉRATION ET LA COMPLÉMENTARITÉ DANS L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE ARABE COMME PRINCIPAL OBJECTIF

Les travaux de la 128^e session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Union arabe du fer et de l'acier (UAFA) ont débuté hier, dimanche, à Alger.

Par Wahiba Blidi

L'objectif principal est d'examiner les moyens de renforcer la coopération et la complémentarité dans l'industrie sidérurgique arabe. Sous la présidence de M. Awad Al Khaldi, président du Conseil d'Administration de l'UAFA, cette session met l'accent sur l'évolution de l'industrie du fer et de l'acier dans le monde arabe, ainsi que sur le budget final de l'exercice 2023 et le 8^e rapport de la Commission économique. Durant ces deux jours de session (19 et 20 mai), les participants ont examiné le premier rapport de la Commission technique de l'Union et ont suivi l'évolution des préparatifs du 17^e Sommet arabe de l'acier et du Salon prévu du 14 au 15 octobre au Qatar. Ils ont également discuté de la demande d'adhésion de la Société publique irakienne du fer et de l'acier. Le vice-président de l'UAFA et Directeur général du Groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques IMETAL, Adel Khemane, a souligné dans son discours que "le secteur de l'acier et du fer est une activité structurante et essentielle pour promouvoir le développement industriel. Ce secteur a un impact direct et indirect sur les structures économiques des pays membres car il est étroitement lié à d'autres secteurs économiques". M. Khemane a insisté sur le rôle crucial de l'Union,



dont le siège est à Alger, dans la réalisation de la complémentarité dans l'industrie du fer et de l'acier et dans le soutien aux entreprises des États membres pour développer leurs produits et répondre à leurs besoins en matières premières. Il a précisé que "le développement souhaité par le secteur et l'atteinte des objectifs fixés par l'Union sont im-

possibles sans une coopération étroite entre les différents secteurs et sans efforts pour concrétiser la coopération et l'intégration dans l'industrie du fer et de l'acier". M. Khemane a également appelé à intensifier les échanges de visites et d'expertises entre les entreprises des pays arabes, ainsi qu'à promouvoir la recherche et le développe-

ment pour s'adapter aux stratégies de nombreux pays. Enfin, il a souligné l'importance des réunions de l'Union qui mettent en évidence l'ambition de se tourner vers l'exportation et la recherche de nouveaux investissements, tout en renforçant la recherche, le développement et le soutien au marketing intérieur et extérieur. **A.K**

INDUSTRIE AUTOMOBILE JETOUR FABRIQUERA SES VOITURES EN ALGÉRIE À PARTIR DE FIN 2025

Une usine de fabrication de véhicules de la marque chinoise Jetour devra être réalisée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj et sa première voiture sortira des lignes de production en décembre 2025, a annoncé le président-directeur général de la Sarl Revolva, représentant officiel de la marque en Algérie.

S'exprimant samedi soir, lors d'une cérémonie dédiée au lancement de la marque Jetour en Algérie, M. Anis Benhamadi a précisé que cette usine sera "une des plus grandes dans la région", ajoutant que Jetour ambitionnait de participer au "renforcement de la position de l'Algérie dans l'industrie automobile régionale et d'en faire une base stratégique pour l'exportation de véhicules fabriqués localement vers d'autres marchés africains". Le représentant a salué "l'appui continu" des autorités publiques et leurs encouragements aux investisseurs pour le développement de la filière industrie automobile en Algérie à travers les facilités et avantages accordés aux opérateurs économiques en matière d'investissement. Il a dans la foulée affirmé l'engagement de la marque automobile "à respecter le nouveau cahier des charges en vigueur et à offrir des produits de haute qualité aux consommateurs algériens". De son côté, le président-directeur général de Jetour International, Jack Chen, s'est félicité du pas franchi par la société qu'il représente, souhaitant que Jetour "se développera rapidement en Algérie".

Soulignant, par la même, les relations historiques entre la Chine et l'Algérie et l'excellence des liens

bilatéraux notamment sur le plan économique, M. Chen a assuré que "la réalisation de l'usine Jetour Algérie amènera le constructeur automobile à un autre niveau d'engagement sur le marché algérien".

Le réseau de concessionnaires de la marque Jetour a été lancé avec 4 concessions dans les villes d'Alger, Annaba, Oran et Sétif, comme première étape, avec l'objectif d'atteindre, d'ici la fin de l'année en cours, 28 concessions à travers le territoire national, assurant des services de vente de véhicules et pièces détachées ainsi que la maintenance. La cérémonie de lancement de Jetour a été marquée par la présence de l'ambassadeur de la Chine en Algérie, M. Li Jian.

R.E (APS)

HYDROCARBURES SONATRACH SIGNE UN PROTOCOLE D'ACCORD AVEC L'ITALIEN ENI DANS LA RECHERCHE ET EXPLOITATION

Le groupe Sonatrach et son partenaire italien "Eni" ont signé, dimanche à Alger, un protocole d'accord en vue de mettre en place un nouveau programme de travaux de recherche et d'exploitation pour valoriser le potentiel en hydrocarbures d'une zone d'intérêt couvrant plusieurs périmètres contractuels, indique un communiqué de la compagnie nationale. "Sonatrach et son partenaire Italien Eni ont signé, ce jour, au siège de la direction générale de Sonatrach, un protocole d'accord traduisant la volonté des parties à consolider leurs partenariats existants et étendre leur coopération, en convenant de mettre en place un nouveau programme de travaux de recherche et d'exploitation visant à valoriser le potentiel en hydrocarbures de la zone d'intérêt couvrant les périmètres contractuels de Zemoul El Kbar, Rourde El Louh-Sif Fatima et Rhourde Messaoud Nord", précise-t-on de même source. Signé en présence de Rachid Hachichi, P-dg du groupe, ce protocole d'accord a pour objet de "définir le cadre de coopération entre les deux parties dans la perspective de conclure un ou plusieurs contrat(s) d'hydrocarbures sur cette zone d'intérêt, sous l'égide de la loi n 19-13 régissant les activités hydrocarbures", ajoute Sonatrach. "Sonatrach et son partenaire Eni exploitent les périmètres contractuels objet du protocole d'accord signé, dans le cadre des contrats d'association signés sous l'égide de la loi n 86-14 et 05-07 modifiée et complétée, régissant les activités hydrocarbures", rappelle-t-on de même source. **R.E (APS)**

L'ÉVÉNEMENT EST PRÉVU DU 20 AU 22 MAI 2024 ALGER LE GROUPE TELECOM ALGÉRIE PRÉSENT AU 2^e FORUM DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À ALGER

Le Groupe Telecom Algérie participera à la 2^e édition du Forum des technologies de l'information et de la communication "CTO-Forum", qui aura lieu du 20 au 22 mai à Alger, confirmant ainsi son implication dans la stratégie nationale de transformation numérique et dans son écosystème digital, a indiqué hier, dimanche, un communiqué du Groupe. "Le Groupe Telecom Algérie est fier d'annoncer sa participation à la deuxième édition du Forum des technologies de l'information et de la communication "CTO-Forum" qui se déroulera du 20 au 22 mai 2024 au palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger", précise la même

source. Il s'agit d'un "rendez-vous des acteurs du secteur IT ayant pour vocation d'être la vitrine des technologies les plus innovantes mises à disposition des entreprises et des professionnels du secteur, dont l'objectif est de privilégier le B2B entre décideurs et exposants", souligne le communiqué. Au cours de ce Forum, qui est "un événement de rencontres et d'échanges et un important espace technologique", le Groupe et ses filiales présenteront "leurs offres, services ainsi que leurs solutions à travers un stand dédié pour l'occasion", ajoute la même source. **R.E (APS)**

R.E (APS)

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REND HOMMAGE AUX JEUNES MAÎTRISANT LES TECHNOLOGIES MODERNES ET JALOUX DE LEUR PATRIE

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a rendu hommage, dimanche à Alger, aux jeunes qui « maîtrisent les technologies modernes et jaloux de leur patrie ».

Dans une allocution prononcée devant les étudiants au Pôle scientifique et technologique « Abdelhafid Ihaddadene » dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah, à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant commémorant le 68e anniversaire de la grève historique du 19 mai 1956, le président de la République a rendu hommage aux jeunes « porteurs de projets, maîtrisant les technologies modernes et jaloux de leur patrie ».

Après avoir écouté les interventions et les préoccupations des étudiants, le président de la République a assuré que « l'Etat est disposé à financer tous les projets et recherches relatifs aux startups », soulignant que « le financement ne saurait entraver le développement du pays ». Mettant en exergue les efforts consentis pour promouvoir l'Université algérienne, classée, aujourd'hui, parmi les premières au niveau arabe et africain, le Chef de l'Etat s'est dit convaincu que l'Algérie atteindra « les plus hauts rangs grâce aux capacités des jeunes et des étudiants ».

Le Président de la République a souligné, dans ce contexte, que le processus de numérisation permet « de construire une économie moderne basée sur des chiffres réels loin de toute opacité », affirmant que l'Etat « compte sur les compétences des étudiants et les



capacités des jeunes qui maîtrisent la technologie ».

Evoquant la symbolique de la Journée nationale de l'étudiant, le Président Tebboune a rappelé qu'« en ce même jour, un groupe d'étudiants avait décidé d'entrer en grève et de rallier la Révolution contribuant ainsi à son rayonnement ». Il a, en outre évoqué, la situation en Palestine soulignant que « la cause palestinienne est notre cause à tous », réitérant ses instructions pour la prise en charge de tous les étudiants palestiniens en Algérie.

Les jeunes et les étudiants doivent être associés à toute décision les concernant

D'autre part, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé qu'aucune décision concernant les jeunes et les étudiants ne serait prise sans les consulter au préalable et sans l'aval du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ajoutant qu'il « veille personnellement sur cette question ». En réponse aux préoccupations de plusieurs étudiants, le président de la République a indiqué que « plusieurs questions intéressantes des étudiants et l'Université seront revues, de

concert avec la famille universitaire dont les étudiants, les enseignants et les organisations estudiantines », soulignant que « l'ère où l'Administration impose ses décisions aux chercheurs et aux étudiants est révolue ».

Dans ce contexte, le premier magistrat du pays a précisé que d'importants moyens matériels étaient mobilisés au profit des étudiants dans le cadre des œuvres universitaires, ajoutant que l'excellence dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, « est chose importante » et « toute réussite requiert des mesures incitatives spécifiques ». Après avoir rappelé la décision de revalorisation de la bourse, le président de la République a instruit le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à l'effet d'œuvrer, de concert avec l'ensemble des établissements du secteur, à « l'examen de mesures incitatives relatives à certaines spécialités scientifiques et à la revalorisation de la bourse dédiée aux étudiants de ces spécialités ». Il s'est félicité, à cette occasion, de « la présence d'éminents chercheurs algériens dans plusieurs pays », estimant que leur réussite reflétait le niveau de la formation dispensée par l'Université algérienne.

APS

D'ANCIENS MOUDJAHIDINE TÉMOIGNENT DEVANT LES ÉTUDIANTS DE L'USTHB : « L'APPEL DU DEVOIR NATIONAL L'A EMPORTÉ SUR CELUI DU SAVOIR »

L'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB), a abrité, ce dimanche à Alger, une conférence et une manifestation scientifique à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, marquant l'engagement de la jeunesse algérienne, le 19 mai 1956, pour l'affranchissement du pays du joug colonial. Lors de cette conférence, le moudjahid et ancien enseignant à cette université, le Professeur Souihar Nouari, a indiqué que la grève des étudiants a constitué, il y a 68 ans, « un des événements phares » de la Guerre de libération nationale. « Deux ans après le déclenchement de la glorieuse Révolution, le 1er novembre 1954, les étudiants avaient pris conscience de leur absence dans la lutte sacrée pour l'indépendance du pays. Aussi, même s'il n'était pas aisé pour eux d'abandonner les bancs des universités et des lycées, l'appel du devoir national l'a emporté sur celui du savoir », a-t-il ajouté. Il a souligné que le ralliement des étudiants aux rangs du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN), a été suivi par celui des lycéens. Ce qui a confirmé, a-t-il noté, l'adhésion et l'engagement du peuple algérien à la lutte pour le recouvrement de sa souveraineté. « Ce fût également une forte riposte et un rapide démenti au colonisateur français qui voulait faire croire à de simples actions de troubles », a poursuivi l'intervenant, relevant « l'impact de cette grève, en dépit du nombre restreint des étudiants algériens à l'époque ». A ce titre, il a rappelé la discrimination et l'exclusion ayant ciblé les Algériens scolarisés afin de les empêcher de parachever leur instruction, faisant remarquer que « ce qui se passe à Ghaza aujourd'hui, a été enduré par les Algériens durant l'occupation française, la plus abjecte de l'histoire de l'humanité, avec celle de l'entité sioniste ». Membre de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Si Ahmed Ismail, a rappelé, pour sa part, le contexte ayant prévalu à l'action estudiantine, assurant que cette dernière avait été dé-

cidée « exclusivement par les étudiants convaincus par les principes et l'appel du 1er novembre 1954 ». Il a souligné à ce propos, que « l'implication des étudiants dans la lutte libératrice s'est concrétisée de diverses façons, notamment par l'action médiatique pour sensibiliser l'opinion internationale et par l'action militaire en rejoignant le maquis », invitant par la même occasion, les étudiants d'aujourd'hui à s'inspirer du combat de leurs aînés pour en être « les meilleurs descendants ». A l'issue de leurs interventions, les deux conférenciers, ainsi que le moudjahid et ancien condamné à mort, Mohamed Nouar, ont été honorés par les cadres de l'USTHB. De même que quelques Clubs scientifiques de cette université pour leur dynamisme sur les scènes nationale et internationale. Ces mêmes Clubs ayant monté une exposition pour faire connaître leurs produits et réalisations, sachant que certains de leurs membres ont contribué à la création de startups.

APS

MISE EN ŒUVRE DES DIRECTIVES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELMADJID TEBBOUNE RÉUNION À PARIS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AVEC DES CHEFS DE POSTES CONSULAIRES

Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la prise en charge des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane, a présidé une réunion regroupant l'ensemble des Chefs de postes consulaires algériens en Europe et en Amérique du Nord, les 17 et 18 mai courant, à l'ambassade d'Algérie en France.

Cette réunion tenue en présence de l'ambassadeur Saïd Moussi et de cadres du ministère, a été une occasion pour faire une évaluation exhaustive de la gestion consulaire

des membres de notre communauté établie à l'étranger.

Elle a permis de passer en revue l'état et les moyens d'exécution des mesures adoptées, sous l'impulsion des hautes autorités nationales, afin de hisser la qualité des prestations à la hauteur de l'attachement des ressortissants algériens à la mère patrie de façon à répondre à leurs multiples et pressantes attentes.

A ce titre, les participants ont relevé l'impact positif des nouvelles dispositions annoncées récemment en faveur des membres de notre communauté à l'étranger, s'agissant notamment de l'allègement des conditions de voyage au cours de la période estivale, de la prolongation des heures et des journées de tra-

vail, de la réintroduction du système de rendez-vous, de la prise en charge des frais de rapatriement des dépouilles et d'autres facilitations administratives.

En outre, cette rencontre a permis de faire le point sur les avancées enregistrées dans le renouvellement des passeports biométriques, donnant lieu à un échange de vues et d'expériences sur les mesures supplémentaires à même de permettre à l'appareil diplomatique et consulaire algérien de faire face aux défis et de faciliter davantage le déroulement de cette opération au niveau de nos services extérieurs.

Intervenant, à quelques mois du prochain scrutin présidentiel, cette

réunion a permis également de passer en revue l'ensemble des volets liés à cet important rendez-vous politique national en vue de réunir toutes les conditions de son succès.

Enfin, des orientations pratiques et des directives précises ont été données aux Chefs de postes consulaires afin de renforcer la qualité de prise en charge de notre communauté à l'étranger et ce, dans l'esprit de la volonté affirmée de M. le président de la République de lui offrir une place de choix au titre de l'action diplomatique de notre pays et d'assurer sa pleine participation à l'édification de l'Algérie Nouvelle.

R.A

OPÉRATION DESTINÉE À ÉVALUER LES CAPACITÉS NATIONALES LANCEMENT OFFICIEL DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE HIER

Le Recensement général de l'agriculture (RGA), destiné à évaluer les capacités nationales et à identifier les besoins pour une prise de décisions basée sur des données scientifiques précises, a été officiellement lancé hier, dimanche, depuis la wilaya de Blida.

Par Abdellali Kendoussi

Le lancement de cette opération, qui se poursuivra jusqu'au 17 juillet, a été supervisé par Hamid Bensaâd, Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en présence des autorités locales et d'Abdellatif Dilmî, Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA). Depuis la ferme pilote de la commune de Mouzaïa (ouest de Blida), M. Bensaâd a souligné l'importance de ce troisième RGA, après ceux de 1973 et 2001, en indiquant qu'il fournira des données fiables et précises pour orienter les futures politiques sectorielles. Il a ajouté que le secteur agricole a connu récemment une dynamique sans précédent grâce à une nouvelle approche axée sur la relance des filières agricoles stratégiques, visant à atteindre l'autosuffisance durable et à renforcer la sécurité alimentaire du pays. Pour cette opération, l'État a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires, couvrant l'ensemble des exploitations agricoles et des périmètres concernés à travers le pays, afin d'évaluer les ressources agricoles, d'orienter les investissements et de soutenir les agriculteurs, a-t-il précisé. De son côté, le SG de l'UNPA a encouragé tous les agriculteurs et les professionnels du secteur à participer activement à cette opération, bénéfique pour eux en premier lieu. Les responsables du RGA au ministère de l'Agriculture et du Développement rural ont mobilisé plus de 7 000 agents recenseurs, 1 300 contrôleurs, 120 superviseurs de wilayas et 29 superviseurs nationaux, tous for-



més dans les centres et instituts de formation du ministère. Cette opération vise à collecter des données scientifiques précises sur les potentialités et capacités du secteur agricole, notamment la répartition géographique, les cultures, l'exploitation des terres, le cheptel, les pratiques agricoles, les ressources humaines, ainsi que les structures et infrastructures du secteur, les terres irriguées, et d'autres informations essentielles pour orienter les politiques de développement et les décisions. Le questionnaire officiel du recensement couvrira toutes les informations nécessaires sur les exploitations agricoles, y compris l'identité de l'investisseur, le foncier, les ressources humaines et animales, les bâtiments,

le matériel agricole, etc. Les informations recueillies seront intégrées quotidiennement dans la plateforme numérique du RGA, y compris les nouvelles données sur l'exploitation des capacités existantes dans le Sud du pays, destinées au développement des cultures stratégiques. Le RGA consiste en un entretien entre l'agent recenseur et l'agriculteur, avec un avis de passage indiquant le jour et l'heure de la visite. Si l'agriculteur est disponible, l'entretien peut débuter dès le premier passage. Les données collectées resteront confidentielles et seront transmises en toute sécurité, conformément aux lois sur le secret statistique et la protection des données personnelles. Le ministre de l'Agriculture, Youcef

Cherfa, a maintes fois souligné l'importance cruciale accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la réussite du RGA, considéré comme un mécanisme fondamental pour évaluer les capacités nationales et identifier les besoins, afin de prendre des décisions basées sur des données scientifiques précises. Enfin, deux timbres postaux dédiés au 3e RGA ont été émis samedi, avec 200 000 exemplaires pour chaque timbre. La prévente a eu lieu les 19 et 20 mai dans les Recettes principales d'Algérie-Poste et sera généralisée à tous les bureaux de poste du pays les deux jours suivants, avec possibilité d'achat sur le site officiel d'Algérie-Poste. **W.B**

DOTÉE D'UN CAPITAL DE 80 MILLIARDS DE DA

DÉTAILS DES MISSIONS ET DU RÔLE DE LA BANQUE NATIONALE DE L'HABITAT

La Banque nationale de l'Habitat (BNH), entrée officiellement en activité samedi, œuvre à garantir les financements au profit des secteurs de l'Habitat et du Bâtiment pour particuliers, promoteurs publics privés, et maîtres-d'œuvre. Dotée d'un capital de 80 milliards DA, la BNH est un établissement financier inclusif dédié essentiellement au financement du secteur de l'Habitat. Elle vise à attirer l'épargne classique outre l'"Épargne logement réglementée" consacrée par la loi de finances du 2024, orientée au financement des particuliers pour l'acquisition de logements publics de différents types. L'épargne réglementée sera lancée en tant que nouvelle formule de financement pour l'Habitat, après l'entrée en vigueur des textes d'application y afférents. Quant au nouveau programme "AADL 3" dont le lancement est prévu ayant le lancement pour l'année en cours, la banque prend en charge le financement du pro-

gramme aux côtés d'un groupe de banques en qualité de banque "chef de fil". En plus du financement des particuliers pour l'acquisition d'un logement en s'appuyant sur un réseau d'agences en plein essor sur le territoire national, la banque assure des financements pour les maîtres-d'œuvre activant dans le secteur du Bâtiment, tant privées que publiques. La BNH aura, également, parmi ses offres, des produits bancaires pour le financement de particuliers désirant acquérir un logement promotionnel avec possibilité de bénéficier de taux d'intérêts aidés. Elle lancera, au même titre, d'autres produits permettant aux clients de construire, d'agrandir ou de réaménager leurs habitations, tout en préparant les offres de crédits à la consommation, à même d'assurer des produits en matière de finance islamique à moyen terme, ainsi que le développement des services bancaires numériques. La BNH inter-

viendra, par ailleurs, dans le financement de l'acquisition du Logement promotionnel aidé (LPA) et du Logement promotionnel public (LPP). Fruit de la reconversion de la Caisse nationale de logement (CNL) en un établissement bancaire, la BNH va maintenir les missions de l'ex CNL qui garantissait, principalement, les aides dans le cadre des programmes des logements publics dans ses différents types. A ce titre, la banque poursuivra les aides approuvées par l'État au profit des programmes du Logement rural, promotionnel aidé et des lotissements sociaux, outre les programmes financés qui comprennent le type location-vente et le logement public locatif (LPL) (ex-social). La BNH œuvre à élargir son réseau en focalisant sur les wilayas connaissant une grande activité de promotion immobilière à l'instar de Blida, Sidi Belabbes, Bejaia, Annaba, Mostaganem et Ouargla. **R.E (APS)**

COOPÉRATION ALGÉRO-BELGE

SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT CNAS/CHU BRUGMANN POUR LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE

Un accord de partenariat a été signé samedi à Alger entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et le Centre hospitalo-universitaire belge "Brugmann". Cet accord vise à renforcer la coopération bilatérale. La signature a eu lieu en présence de Nadir Kouadria, Directeur général de la CNAS, et de Caroline Francks, Directrice générale du CHU "Brugmann", sous la supervision du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, et du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi. À cette occasion, M. Bentaleb a déclaré que ce partena-

riat représente "un nouveau jalon" dans la coopération entre les deux pays, dans le cadre de l'amélioration de la qualité des soins pour les patients algériens, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Cela contribuera à concrétiser les engagements du président de la République en matière de prise en charge sanitaire des citoyens, en explorant de nouvelles formules de coopération pour traiter certains cas graves, tels que les greffes de foie et les transplantations de moelle osseuse chez les enfants de moins de trois ans. Le ministre a souligné que la réduction des transferts à l'étranger constitue

"un indicateur normatif de l'évolution du secteur de la santé en Algérie", grâce aux structures publiques et privées, aux équipements médicaux et aux compétences humaines. Il a ajouté que cet accord s'inscrit dans le cadre de l'échange d'expertises et de la coopération internationale dans le domaine de la santé. Selon M. Bentaleb, la coopération avec les établissements hospitaliers belges permettra "l'échange de technologies, de savoir et d'expertises médicales" entre les établissements belges et algériens, ainsi que "la prévention des maladies et le développement de la recherche médi-

cale". Il a également annoncé que les deux parties ont lancé un programme de formation permettant aux équipes médicales et paramédicales algériennes de bénéficier de l'expertise des établissements de santé belges. Il convient de noter que le personnel médical du CHU "Brugmann" effectue une visite à la Clinique médico-chirurgicale infantile (CMCI) de Bousmail (Tipasa) et à l'Établissement public de cardiologie et de chirurgie cardio-vasculaire à Alger, afin de s'informer sur l'expérience algérienne dans ce domaine. **A.K**

SKIKDA OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

L'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) a annoncé par le biais d'un communiqué, l'ouverture de l'investissement dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture à Skikda. Cette initiative est destinée aux professionnels et aux investisseurs potentiels, les encourageant à élaborer des fiches techniques détaillées pour leurs projets en vue de participer à la sélection des terrains disponibles.

Par Kamélia.M

Les inscriptions pour obtenir les licences d'investissement débiteront prochainement sur la plateforme numérique de l'Agence. Les investisseurs dotés de ressources financières adéquates sont invités à préparer des fiches techniques incluant des informations cruciales telles que le budget du projet, les sources de financement et le nombre d'emplois prévus. Selon le communiqué, les projets doivent idéalement porter sur des activités favorisant la substitution des importations, la production de biens et de produits, ou proposant des solutions innovantes. Le choix des investissements dans la pêche et l'aquaculture est laissé à la discrétion des investisseurs (profes-



sionnels ou détenteurs de capitaux), couvrant divers domaines d'activités.

Parmi les domaines prioritaires, l'Agence mentionne les activités de l'industrie de la pêche, comme la fabrication d'équipements de pêche, de moteurs marins et de pièces détachées, le traitement et/ou le conditionnement des produits de la pêche, la récupération et le traitement des peaux de poisson pour les industries pharmaceutiques, cosmétiques et artisanales, la fabrication et le recyclage des filets de pêche,

la fabrication de boîtes de produits de la pêche, le lavage des caisses de produits de la pêche, ainsi que le recyclage des déchets issus de la production de ces produits.

Sont également incluses les activités de construction, de réparation et de maintenance des chalutiers, telles que les unités de réparation et de maintenance des navires, la construction et la maintenance des chalutiers, la fabrication et le montage des équipements hydrauliques des chalutiers, les entreprises de fabrication de pièces de rechange

pour chalutiers, les unités mobiles de maintenance pour divers types de navires, ainsi que différents ateliers de maintenance spécialisés en mécanique, hydraulique et électricité.

Pour l'aquaculture, les investissements visent les unités de fabrication d'équipements et de produits aquacoles (cages, lignes de réservoirs, bacs d'élevage en plastique), le traitement et/ou le conditionnement des produits aquacoles, la production d'aliments pour poissons, les éclosiers marins et/ou d'eau douce, ainsi que la production de farine de poisson.

En ce qui concerne la construction, la réparation et la maintenance des navires aquacoles, les investissements incluent les unités de construction, de réparation et de maintenance des navires aquacoles, la fabrication de pièces de rechange pour ces navires et leurs équipements, ainsi que les unités de réparation et de maintenance des équipements et produits aquacoles. Pour plus d'information, le communiqué invite les intéressés à prendre attache avec la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Skikda ou avec le guichet unifié de l'AAPI de la même wilaya, en plus de consulter le lien suivant : <https://aapi.dz/ar/secteur-de-la-peche-et-des-productions-haliuques-ar/>.

K.M

SIDI BELABBÈS DES MESURES POUR CONTRER LES ÉVENTUELS INCENDIES DE FORÊT

La Conservation des forêts de la wilaya a mis en œuvre, en coordination avec l'ensemble des instances et des partenaires et sous la supervision du wali, toutes les mesures pour la réussite de la campagne de lutte contre les incendies de forêts, « lancée cette année précocement », a-t-on appris, mercredi, auprès de cette instance.

La même source a précisé que dans le but d'atténuer les risques de départs de feu dans les espaces sylvicoles, il a été ainsi décidé d'interdire l'utilisation de moyens ou d'objets inflammables, ajoutant que l'accès aux aires forestières a été également interdit aux personnes étrangères à ces espaces, à l'exception des riverains et des habitants des concessions forestières. Par ailleurs, la Conservation des forêts a relancé ses campagnes de sensibilisation des citoyens aux risques d'incendies, a fait savoir la même source, qui a indiqué qu'une superficie sylvicole ayant été précédemment ravagée par le feu, totalisant 1.200 hectares, a été assainie à la faveur des campagnes menées par ses agents au niveau des régions de Merine, Taoudmout, Oued Sbaâ, Tafsour, Oued Taourira, Benâachiba Chelia, Sidi Ali Benyoub, Moulay Slissen et Mezaourou. Les campagnes ont également donné lieu à l'ouverture de pistes agricoles sur une longueur de 50 kilomètres, à travers plusieurs communes, outre la réalisation de pistes sylvicoles sur une distance de pas moins de 422 kilomètres, a fait savoir la même source. En application des instructions du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, des travaux sont en cours actuellement pour la concrétisation de divers projets, notamment ceux inhérents à la réalisation de sentiers forestiers sur une distance de 15 Km au niveau des communes de Belarbi et Moulay Slissen et l'aménagement d'autres sur une distance de 100 km traversant les communes de Sidi Ali Benyoub, Tighalimet, Dhaya, Amarna, Merine, Belarbi, Benâachiba Chelia, parallèlement à l'aménagement de tranchées pare-feu sur une superficie cumulée de 60 hectares. D'autre part, des

travaux portant sur des actions préventives sont actuellement en cours d'exécution à l'inductif de différents organismes et directions, notamment celles initiées par la direction locale des Travaux publics portant sur le nettoyage des bordures de routes traversant le domaine forestier sur plus de 680 km, a indiqué le même responsable, faisant état d'une autre opération engagée par la Société nationale du transport ferroviaire, visant l'assainissement de 56.000 mètres linéaires le long des bordures du rail. La direction des Services agricoles a lancé, pour sa part, une opération portant sur le labourage d'une bande de protection sur une longueur de 950 km réservée aux agriculteurs riverains des espaces sylvicoles, tandis que la Sonelgaz est impliquée dans la réalisation de lignes de feu au-dessous des pylônes de transport d'électricité de haute et de moyenne tensions (HT-MT) sur une superficie de plus de 83 hectares. De son côté, la direction de l'Environnement est associée à la réussite de ce programme en s'impliquant dans l'assainissement de 7 décharges sauvages qui ont souvent été à l'origine de départs de feu de forêts, alors que la direction des Télécommunications a lancé une opération portant sur l'assainissement des sites situés dans l'environnement immédiat des installations de téléphonie mobile. S'agissant des moyens logistiques engagés dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif préventif, la Conservation des forêts a mobilisé 17 brigades d'intervention rapide postées au niveau des différentes zones sensibles, en vue d'assurer la surveillance de ces sites. Outre les agents de la Conservation des forêts, 67 travailleurs saisonniers ont été recrutés dans le cadre de ce dispositif, qui est également marqué par des campagnes de sensibilisation des citoyens, et ce, en collaboration avec la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, des services de sécurité et de la société civile, note-on.

R.R

TIARET SENSIBILISATION AU RGA DANS LES MARCHÉS À BESTIAUX

La direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Tiaret a organisé, samedi au marché hebdomadaire à bestiaux de la ville de Sougueur, une campagne de sensibilisation sur l'importance du Recensement général agricole (RGA), dont le lancement aura lieu demain dimanche, a-t-on constaté. Des banderoles géantes ont été déployées à l'entrée de cet espace commercial, lors de cette action citoyenne au cours de laquelle le Berrah a été également sollicité pour informer du lancement de cette opération, à travers un langage simple et accessible, les éleveurs et à les sensibiliser de son importance à définir les contours d'une politique nationale du secteur.

Parallèlement à cette action, des agents du secteur de l'Agriculture, vêtus de chasubles floquées du slogan de cette opération, ont procédé à la distribution de dépliants et répondu aux questions des personnes présentes sur les lieux, notamment ceux concernés par l'attestation du recensement, devant ouvrir droit au bénéfice des aides de l'Etat, a-t-on également constaté. L'initiative a été marquée par une adhésion notable des personnes présentes au marché et par des agriculteurs qui ont exprimé à l'APS le souhait de voir le RGA contribuer à l'élaboration d'une politique claire du secteur de l'Agriculture, "susceptible de barrer la route aux opportunistes et à permettre aux vrais professionnels du secteur de bénéficier des aides de l'Etat", note-on. La responsable de la communication à la DSA, Bakhta Safou, a expliqué que le choix s'est porté sur le marché à bestiaux de Sougueur du fait que cette structure commerciale attire de nombreux agriculteurs en provenance de diverses régions du pays. Elle a, en outre, fait savoir que la campagne se poursuivra le long du déroulement du RGA, par l'organisation d'actions similaires au niveau des autres marchés de la wilaya, indiquant dans ce contexte que l'initiative s'inscrit dans le cadre d'un plan de communication mis en œuvre par la DSA au début de ce mois portant sur la diffusion d'émissions radiophoniques consacrées exclusivement à cet événement. Selon la même source, l'Inspecteur général de la wilaya, Hezil Moussa, a supervisé, samedi, une réunion d'orientation ayant vu la présence de tous les acteurs de cette opération, au nombre de 271, et tous les agents de la DSA, faisant observer que la campagne de sensibilisation, à partir du marché de Sougueur, a fait l'objet d'une diffusion en direct sur les ondes de la Radio locale

R.R

RISQUES LIÉS À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'UE DEMANDE À MICROSOFT DES CLARIFICATIONS

Microsoft pourrait être sanctionnée par la Commission européenne si elle ne livre pas, d'ici le 27 mai, des informations satisfaisantes sur les dangers liés aux fonctions d'intelligence artificielle (IA) générative de Bing.

Par Kamélia.M

La Commission s'alarme de la propagation de "deep fakes", des contenus modifiés via l'IA, ainsi que de l'utilisation automatisée de services qui pourraient tromper les électeurs.

L'exécutif européen a annoncé intensifier ses actions contre Microsoft après avoir sollicité, sans succès, des détails sur les risques spécifiques liés à l'IA générative de Bing dans une demande envoyée le 14 mars. En cas de non-respect du délai, Microsoft

pourrait être pénalisée à hauteur de 1 % de son chiffre d'affaires annuel global, avec des amendes récurrentes pouvant représenter 5 % de son revenu journalier moyen.

Des sanctions pourraient également s'appliquer si Microsoft communique des informations inexacts ou trompeuses. Les entreprises technologiques sont tenues de renforcer la lutte contre les contenus illégaux et nuisibles sur leurs plateformes, conformément au règlement européen sur les services numériques entré en vigueur l'an passé.

L'IA générative est perçue par la Commission comme une menace pour l'intégrité des processus électoraux, notamment en vue des élections au Parlement européen prévues en juin.

K.M



AUTOMOBILE

LUCA DE MEO CONFIRMÉ POUR QUATRE ANS À LA TÊTE DE RENAULT

Luca de Meo va exercer un deuxième mandat de quatre ans à la tête de Renault, a confirmé le constructeur automobile vendredi, alors que sa rémunération a été contestée par plus d'un quart de ses actionnaires.

Le mandat de M. de Meo a été renouvelé "à l'unanimité" jusqu'en mai 2028 par le conseil d'administration de Renault, a indiqué son président Jean-Dominique Senard jeudi.

Les actionnaires du groupe, réunis en assemblée générale jeudi, ont également confirmé une hausse de la rémunération de M. De Meo, qui pourrait atteindre 5,53 millions d'euros annuels.

L'opposition a cependant été forte: 27,87% des actionnaires ont voté contre la résolution sur

le salaire de M. De Meo. Le cabinet de conseil Proxinvest leur avait recommandé de s'y opposer, comme il l'avait fait pour Carlos Tavares chez Stellantis.

Selon la direction de Renault, il s'agissait d'"assurer l'attractivité de la rémunération du directeur général" par rapport à 13 autres sociétés de l'automobile comme Stellantis et Volkswagen et de secteurs connexes avec Michelin ou Siemens.

Il faut ajouter à cette rémunération des actions de performance, versées sur le long terme, qui représentent plus de 5 millions d'euros supplémentaires au cours actuel de l'action. Depuis son arrivée à la tête du groupe en 2020, après l'évic-

tion de Carlos Ghosn, l'ex-patron de Seat a redressé les comptes du groupe, qui était en mauvaise posture. En quatre ans, M. De Meo a réorganisé le Losange en taillant dans les effectifs, détricoté l'Alliance avec Nissan, et multiplié les collaborations avec d'autres acteurs de l'automobile, de la technologie ou des matériaux.

Il a misé sur des ventes plus faibles et des tarifs plus élevés, avec des bénéfices record à la clé. Et préparé une nouvelle offensive dans ses gammes électriques, avec le Scenic puis la nouvelle R5 cette année.

R.E

ZONE EURO

LA BCE INVITE À LA PRUDENCE SUR DES BAISSSES DE TAUX AU-DELÀ DE JUIN

Isabel Schnabel, membre du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, estime que la BCE pourrait abaisser ses taux directeurs en juin mais elle préconise la prudence au-delà de cette échéance en raison des incertitudes sur les perspectives d'inflation, rapporte vendredi le quotidien économique et financier japonais Nikkei.

La BCE a laissé ses taux inchangés le mois dernier, mais a clairement laissé entendre

qu'elle procéderait à une baisse des coûts d'emprunt cette année, très probablement à l'issue de sa réunion du 6 juin, si les données relatives aux salaires et à l'inflation restaient sur leur trajectoire actuelle, qui est relativement bénigne.

"En fonction des données reçues et des nouvelles projections des services de l'Eurosystème, une baisse des taux en juin pourrait être appropriée", a déclaré Isabel Schnabel dans une interview accordée à Francfort à Nikkei et publiée vendredi sur le site du journal.

"Mais la trajectoire au-delà de juin est beaucoup plus incertaine. Les données récentes ont confirmé que la dernière étape de la désinflation est la plus difficile", a-t-elle ajouté.

Après plusieurs années d'inflation "très élevée" et alors que les risques liés aux prix sont toujours orientés à la hausse, avancer le calendrier des réductions de taux risquerait d'assouplir prématurément la politique monétaire, a-t-elle fait valoir.

"De nouveaux progrès en matière d'inflation, et en particulier sur l'inflation domestique, qui s'avère plus difficile à maîtriser, sont nécessaires pour renforcer notre confiance dans un retour durable de l'inflation à notre objectif de 2% en 2025 au plus tard", a-t-elle poursuivi. Selon Isabel Schnabel, la BCE ne peut s'engager à l'avance sur une trajectoire spécifique de taux en raison de la "très grande incertitude" concernant les perspectives d'inflation.

"Nous devons agir avec prudence. Nous devons examiner très attentivement les données parce qu'il



ya un risque d'assouplissement prématuré", a-t-elle dit, répondant à une question sur le rythme de la baisse des taux de la BCE cet été, précise le Nikkei.

Isabel Schnabel a également noté que les chocs géopolitiques, comme une aggravation des tensions au Moyen-Orient, pourraient constituer une menace sur les perspectives d'inflation.

"À plus long terme, la fragmentation géopolitique ferait peser des risques supplémentaires sur l'inflation en réduisant l'efficacité et la fiabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales", a-t-elle dit. Sur les marchés obligataires en zone euro, le rendement du Bund allemand à dix ans monte de quatre points de base vendredi, à 2,482%.

Les marchés anticipent désormais une baisse des taux de la BCE de 68 points de base (pdb) en 2024, contre une réduction de 72 points jeudi.

Sollicitée pour un commentaire sur le yen, le marché soupçonnant les autorités japonaises d'être intervenues récemment pour soutenir leur monnaie, Isabel Schnabel a refusé de s'exprimer, selon le Nikkei. La perspective que les taux d'intérêt japonais resteront bien inférieurs à ceux des Etats-Unis a poussé le yen à un plus bas de 34 ans, à 160,245 pour un dollar, le 29 avril. Interrogée sur l'impact sur le marché des devises d'une baisse probable des taux de la BCE avant ceux de la Fed, Isabel Schnabel a dit qu'il ne fallait pas "exagérer l'importance de la divergence des politiques monétaires".

"Depuis le début de l'année, quatre baisses de taux ont été anticipées pour les Etats-Unis et trois pour la zone euro", a-t-elle rappelé.

"La corrélation des attentes en matière de politique monétaire dans les deux blocs reste élevée au regard des données historiques. Cela s'est traduit par des mouvements de taux de change plutôt limités de l'euro par rapport au dollar américain depuis le début de l'année", a-t-elle noté.

R.R

BANQUES

LA NUMÉRISATION DU SECTEUR BANCAIRE CRÉE DE NOUVEAUX RISQUES, SELON LE COMITÉ DE BÂLE

La numérisation et l'arrivée des grandes entreprises technologiques dans le secteur de la finance créent de nouvelles vulnérabilités et augmentent les risques déjà présents dans le système financier, selon un rapport publié jeudi par le Comité de Bâle, qui régule le secteur bancaire.

Le développement de l'informatique dématérialisée ("cloud computing"), qui fait dépendre certains services bancaires essentiels de prestataires externes, l'émergence de l'intelligence artificielle (IA), de la blockchain, ainsi que l'essor de l'"open banking", qui consiste pour les fintechs à partager les données de leurs clients avec les banques, font apparaître de nouveaux risques, a déclaré le Comité de Bâle.

Parmi ceux-ci, "des risques réputationnels et stratégiques plus importants, davantage de facteurs pouvant mettre la résistance opérationnelle des banques à l'épreuve, et de potentiels risques systémiques liés à des interconnexions accrues", détaille le rapport.

"Lorsque cela sera nécessaire, il faudra réfléchir à la pertinence de nouvelles normes pour mitiger les risques et les vulnérabilités", a ajouté le Comité de Bâle.

Mercredi, la Banque centrale européenne avait averti que l'utilisation de l'IA dans la finance pourrait nécessiter de nouvelles règles.

Le Comité de Bâle est constitué de banquiers centraux et de régulateurs financiers des 27 pays qui mettent en pratique les règles décidées en son sein.

R.E

PILONNAGE SANS RELÂCHE DE LA BANDE DE GHAZA 70 MARTYRS ET 110 BLESSÉS DANS HUIT MASSACRES EN 24 HEURES

La bande de Ghaza est toujours sous les bombes des forces d'occupation sionistes. Pour le 226e jour consécutif, hier, dimanche matin 19 mai, 31 martyrs et une vingtaine de blessés ont été retirés des décombres.

Par Tinhinane Ait Afrah

C'est la maison de la famille Hassan au camp de réfugiés de Nousseirat, dans le centre de l'enclave, qui a été visée par les forces de l'occupation sionistes, a indiqué la défense civile de la bande de Ghaza. Au même moment des tirs d'artillerie et des explosions résonnaient dans d'autres secteurs de l'enclave palestinienne, notamment à Jabalya dans le nord ou à Rafah, dans le sud, où les forces sionistes poursuivaient leur opération terrestre contre diverses zones de la bande de Ghaza, faisant des dizaines de martyrs et de blessés, a rapporté l'agence de presse Wafa. Les avions de combat de l'occupant sioniste ont ciblé d'autre part, les environs de l'hôpital Kamal Adwan dans le nord de la bande de Ghaza, tandis que des bombardements d'artillerie ont visé la région de Cheikh Zayed, la colline de Qalibu et la ville de Beit Lahia, souligne Wafa. A l'est de la ville de Ghaza, au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs et sept autres ont été blessés lors d'une frappe aérienne de l'entité sioniste contre une maison dans le quartier d'Al-Tuffah, ajoute la même source, relevant que les victimes ont été transférées à l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamadani". Par ailleurs, trois autres Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans un bombardement de l'entité sioniste ayant visé une école abritant des personnes déplacées dans le quartier d'Al-Daraj, à l'est de la ville de Ghaza. A Deir al-Balah, des sources locales ont rapporté qu'un Palestinien est tombé en martyr et que d'autres ont été blessés lorsque des avions de l'entité sioniste ont ciblé un groupe de citoyens.



Dans le camp de réfugiés de Bureij, au centre de la bande de Ghaza, les avions de combat de l'occupation ont ciblé une maison près de la mosquée Al-Safaa. Des sources locales ont, en outre, souligné que des hélicoptères militaires ont ouvert le feu à l'est de Rafah, au moment où une attaque aérienne a visé le centre de la ville et que des obus ont été tirés depuis des canonniers vers la côte. L'artillerie de l'occupant sioniste a également bombardé plusieurs zones à l'est et au centre de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza. Huit massacres ont été commis par l'armée d'occupation sioniste au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 70 martyrs et 110 blessés. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 35.456 martyrs et 79.476 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier, di-

manche, les autorités palestiniennes de la Santé. La même source a également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Selon l'Unrwa, l'agence des Nations unies en charge des réfugiés palestiniens, environ 800.000 personnes ont été de nouveau déplacées ces derniers jours pour fuir ce secteur. A Rafah, deux soldats de l'armée sioniste ont été tués, selon l'armée de l'État hébreu qui indique par ailleurs avoir retrouvé et rapatrié le corps d'un otage israélien enlevé le 7 octobre. C'est la quatrième dépouille identifiée et ramenée en territoire sioniste en quelques jours. L'entité sioniste a aussi déclaré ce dimanche que deux autres de ses soldats

avaient été tués lors d'un affrontement dans le sud de la bande de Ghaza. Le service des urgences civiles de Ghaza a déclaré dans un communiqué que les équipes de secours avaient jusqu'à présent récupéré les corps de 150 martyrs Palestiniens tués par l'armée ces derniers jours, leur décompte faisant état de 300 maisons frappées par des tirs aériens et terrestres de l'armée sioniste. Les organisations humanitaires ont mis en garde contre une famine généralisée et des pénuries de carburant et de fournitures médicales. Pour rappel, depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

T.A.A

EN MARGE D'UNE RÉUNION AVEC DES RESPONSABLES QATARIS À DOHA MARTIN GRIFFITHS MET EN GARDE CONTRE LES CONSÉQUENCES "APOCALYPTIQUES" DU BLOCAGE DE L'AIDE À GHAZA

Le chef des Affaires humanitaires de l'ONU, Martin Griffiths, a averti hier, dimanche, que le blocage de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza pourrait avoir des conséquences "apocalyptiques". Il a mis en garde contre le risque de famine dans ce territoire palestinien assiégé et dévasté par plus de sept mois de guerre entre Israël et le Hamas. "Si le carburant s'épuise et que l'aide n'atteint pas ceux qui en ont besoin, la famine, dont nous parlons depuis si longtemps et qui est une menace, ne sera plus seulement une menace. Elle deviendra une réalité", a-t-il déclaré en marge d'une réunion avec des responsables qataris à Doha. "Notre préoccupation, en tant que membres de la communauté internationale, est que les conséquences seront extrêmement sévères, difficiles et apocalyptiques", a ajouté le secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires de l'ONU. Les opérations terrestres israéliennes dans la ville de Rafah, au sud de Gaza, malgré une vive opposition internationale, ont aggravé une situation humanitaire déjà catastrophique dans ce territoire soumis à un blocus depuis 15 ans. Selon M. Griffiths, une cinquantaine de camions d'aide peuvent atteindre quotidiennement le nord de Ghaza via le point de passage d'Erez, récemment rouvert. Cependant, les combats autour des points de passage de Rafah et de Kerem Shalom dans le sud bloquent ces routes vitales. "L'aide acheminée par voie terrestre vers le sud et Rafah, ainsi que pour les personnes déplacées de Rafah, est quasiment inexistante", a-t-il expli-

qué. La situation dans cette ville surpeuplée, où il manque de carburant, de nourriture et de médicaments, est "exactement ce que nous redoutions", a affirmé M. Griffiths. "Nous avons tous clairement indiqué qu'une opération à Rafah serait une catastrophe humanitaire, un désastre pour les personnes déjà déplacées à Rafah. Il s'agit maintenant de leur quatrième ou cinquième déplacement." La jettée temporaire mise en place par les États-Unis près de la plage de Gaza a permis d'apporter "quelques camions d'aide", mais elle ne peut pas remplacer les voies terrestres, a insisté le responsable onusien.

Jeudi, les dirigeants arabes réunis à Bahreïn ont plaidé pour le déploiement d'une force de maintien de la paix des Nations unies dans les territoires palestiniens et ont appelé à une conférence internationale pour résoudre le conflit israélo-palestinien sur la base de la solution des deux États. "Je suis convaincu, et je sais que le secrétaire général l'est aussi, que l'ONU doit être présente à la table des discussions", a déclaré le chef de l'aide humanitaire des Nations unies. Le diplomate britannique a observé ces dernières années que "les règles établies avec difficulté, depuis la création des Nations unies (...) mais surtout au cours des deux dernières décennies, semblent avoir été mises de côté". "Il n'y a pas de consensus sur les méthodes de dialogue, de négociation ou de médiation, qui doivent être, selon moi, prioritaires. Nous avons donc un monde en colère", a-t-il déploré.

T.A.A

ACCIDENT D'UN HÉLICOPTÈRE PRÉSIDENTIEL EN IRAN INCERTITUDES SUR LE SORT DU PRÉSIDENT RAÏSSI

Un hélicoptère de la présidence de l'Iran a été impliqué hier, dimanche, dans un accident dans le nord-ouest du pays, et l'incertitude demeurerait sur le sort du président Ebrahim Raïssi qui serait l'un des passagers à bord, ont annoncé des médias officiels. "Certaines informations non confirmées indiquent que l'hélicoptère transportant le président Raïssi aurait eu un accident dans la province de l'Azerbaïdjan oriental", a indiqué la télévision d'Etat, ajoutant que des opérations étaient "en cours" pour le localiser alors que les conditions météorologiques étaient mauvaises. L'agence de presse officielle IRNA a ensuite rapporté que M. Raïssi, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, figuraient parmi les passagers de l'appareil. M. Raïssi s'est rendu dimanche dans la province de l'Azerbaïdjan oriental, où il a notamment inauguré un barrage en compagnie du président de l'Azerbaïdjan, Ilham Aliiev, à la frontière entre les deux pays. La télévision d'Etat a indiqué qu'un épais brouillard rendait les recherches difficiles dans cette région montagneuse. M. Raïssi est président de la République islamique d'Iran depuis juin 2021. APS

L'INGÉNIEUX HIDALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHE (470^e PARTIE)

Par Miguel de Cervantes
(1547- 1616)

Le capitaine accourut aussitôt embrasser son frère, qui, dans sa surprise, lui mit d'abord les deux mains sur l'estomac pour l'examiner à distance ; mais, dès qu'il eut achevé de le reconnaître, il le serra si étroitement dans ses bras, en versant des larmes de joie et de tendresse, que la plupart des assistants ne purent retenir les leurs. Quant aux paroles que se dirent les deux frères et aux sentiments qu'ils se témoignèrent, à peine, je crois, peut-on les imaginer, à plus forte raison les écrire. Tantôt ils se racontaient brièvement leurs aventures, tantôt ils faisaient éclater la bonne amitié de deux frères ; l'auditeur embrassait Zoraïde, puis il lui offrait sa fortune, puis il la faisait embrasser par sa fille ; puis la jolie chrétienne et la belle Moresque arrachaient de nouveau, par leurs transports, des larmes à tout le

monde. D'un côté, don Quichotte considérait avec attention, et sans mot dire, ces événements étranges, qu'il attribuait tous aux chimères de sa chevalerie errante ; de l'autre, on décidait que le capitaine et Zoraïde retourneraient avec leur frère à Séville, et qu'ils informeraient leur père de la délivrance et de la rencontre de son fils, pour qu'il accourût, comme il pourrait, aux noces et au baptême de Zoraïde. Il n'était pas possible à l'auditeur de changer de route ou de retarder son voyage, parce qu'il avait appris qu'à un mois de là une flotte partait de Séville pour la Nouvelle-Espagne, et qu'il lui aurait été fort préjudiciable de perdre cette occasion.

Enfin, tout le monde fut ravi et joyeux de l'heureuse aventure du captif, et, comme la nuit avait presque fait les deux tiers de son chemin, chacun résolut d'aller reposer le peu de temps qui restait jusqu'au jour.

M.D.C.(à suivre...)



LES MILLE ET UNE NUITS (133^e PARTIE)

Par Antoine Galland (1646- 1715)

Il est vrai, disais-je, qu'elle est prisonnière depuis vingt-cinq ans ; mais la liberté à part, elle n'avait rien à désirer pour être heureuse. Mon emportement met fin à son bonheur, et la soumet à la cruauté d'un démon impitoyable. » J'abaissai la trappe, la recouvris de terre, et retournai à la ville avec une charge de bois, que j'accommodai sans savoir ce que je faisais, tant j'étais troublé et affligé.

Le tailleur, mon hôte, marqua une grande joie — de me voir. « Votre absence, me dit-il, m'a causé beaucoup l'inquiétude, à cause du secret de votre naissance que vous m'avez confié. Je ne savais ce que je devais penser, et je craignais que quelqu'un ne vous eût reconnu. Dieu soit loué de votre retour ! » Je le remerciai de son zèle et de son affection ; mais je ne lui communiquai rien de ce qui m'était arrivé, ni la raison pour laquelle je retournais sans cognée et sans babouches. Je me retirai dans ma chambre, où je me reprochai mille fois l'excès de mon imprudence. « Rien, me disais-je, n'aurait égalé le bonheur de la princesse et le mien, si j'eusse pu me contenir et que je n'eusse pas brisé le talisman. » Pendant que je m'abandonnais à ces pensées affligeantes, le tailleur entra, et me dit : « Un vieillard que je ne connais pas vient d'arriver avec votre cognée et vos babouches qu'il a trouvées en son chemin, à ce qu'il dit. Il a appris de vos camarades, qui vont au bois avec vous, que vous demeuriez ici. Venez lui parler, il veut vous les rendre en main propre. » A ce discours, je changeai de couleur et tout le corps me trembla. Le tailleur m'en demandait le sujet, lorsque le pavé de ma chambre s'entr'ouvrit. Le vieillard, qui n'avait pas eu la patience d'attendre, parut et se présenta à nous avec la cognée et les babouches. C'était le génie ravisseur de la belle princesse de l'île d'Ebène, qui s'était ainsi déguisé, après l'avoir traitée avec la dernière barbarie. « Je suis génie, nous dit-il, fils de la fille d'Eblis, prince des génies. N'est-ce pas là ta cognée ? ajouta-t-il en s'adressant à moi ; ne sont-ce pas là tes babouches ? »

A.G



LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (358^e PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660- 1731)

Particulièrement, comme la méthode la plus efficace, je résolus de me distraire par d'autres choses, et de m'engager dans quelque affaire qui pût me détourner complètement de toute excursion de ce genre ; car je m'étais aperçu que ces idées m'assaillaient principalement quand j'étais oisif, que je n'avais rien à faire ou du moins rien d'important immédiatement devant moi.

Dans ce but j'achetai une petite métairie dans le comté de Bedford, et je résolus de m'y retirer. L'habitation était commode et les héritages qui en dépendaient susceptibles de grandes améliorations, ce qui sous bien des rapports me convenait parfaitement, amateur que j'étais de culture, d'économie, de plantation, d'améliorissement ; d'ailleurs, cette ferme se trouvant dans le cœur du pays, je n'étais plus à même de hanter la marine et les gens de mer et d'ouïr rien qui eût trait aux lointaines contrées du monde.

Bref, je me transportai à ma métairie, j'y établis ma famille, j'achetai charrues, herses, charrette, chariot, chevaux, vaches, moutons, et, me mettant sérieusement à l'œuvre, je devins en six mois un véritable gentleman campagnard. Mes pensées étaient totalement absorbées : c'étaient mes domestiques à conduire, des terres à cultiver, des clôtures, des plantations à faire... Je jouissais, selon moi, de la plus agréable vie que la nature puisse nous départir, et dans laquelle puisse faire retraite un homme toujours nourri dans le malheur.

Comme je faisais valoir ma propre terre, je n'avais point de redevance à payer, je n'étais gêné par aucune clause, je pouvais tailler et rogner à ma guise. Ce que je plantais était pour moi-même, ce que j'améliorais pour ma famille. Ayant ainsi dit adieu aux aventures, je n'avais pas le moindre nuage dans ma vie pour ce qui est de ce monde.

D.D (À SUIVRE...)



COMME UN GRAIN DE FOLIE (10^e PARTIE)

Résumé : Larbi entre dans un café de la ville dans l'espoir d'entendre des gens parler du cirque mais en vain. Il était bel et bien le seul à l'avoir vu.

Par Kamel Aziouali

Incroyable ! Larbi réfléchit un bon moment et se dit qu'il avait dû être victime de quelque hallucination. Les hallucinations ? Il n'ignorait pas leur existence. Elles pouvaient être provoquées par l'alcool chez des sujets alcooliques ou par la drogue... Il n'était ni alcoolique, ni drogué. D'où pouvaient-elles donc venir ? Il avait entendu dire également que certaines plantes pouvaient donner des hallucinations non pas en les mangeant mais en humant seulement leur parfum. Mais il savait que cela ne pouvait pas être le cas pour lui. Cela faisait des années qu'il fréquentait le même chemin sans que ses narines n'aient été taquinées par des effluves hallucinogènes. Comme il n'entrevoit pas la moindre réponse qui satisfasse ses interrogations, il décida de ne plus y penser et de retourner à son travail. La journée se déroula sans problème et sans le moindre accroc entre les éléments des différents services. Tout le monde baignait dans la félicité de l'ajournement de la visite du wali. Larbi rentra chez lui le soir, s'amusa avec ses enfants, dina et s'endormit. Le lendemain matin, il



se retrouva au même endroit, assis sur la borne kilométrique, attendant le car qui devait l'emmener. Soudain, alors qu'il s'attendait à voir apparaître le car conduit par Si Moussa, il perçut les percussions lointaines de la fanfare de la veille. Et son cœur se mit à battre

très fort lorsqu'il vit défilé devant ses yeux le même cortège. Cette fois-ci, il n'était pas émerveillé par le spectacle. Il était terrifié.

Larbi ne bougea pas de la borne kilométrique où il était assis. Il attendit patiemment qu'il s'en aille. De toutes les manières, ce

matin-là, il n'y avait aucune urgence dans les ateliers de l'APC. Il avait un gros travail qu'il avait achevé la veille et le wali devait se déplacer à Alger pour une grande rencontre avec les plus hautes autorités du pays.

K.A (à suivre...)

L'ARGENT, ENNEMI DES... FOYERS ? (3^e PARTIE)

Résumé : L'épouse d'Ali semble avoir trouvé une idée pour améliorer la situation financière de la famille. Mais elle a besoin d'un peu de réflexion pour donner forme à son idée.

Par Tania Hamadi

Enfin, c'est au milieu de la nuit que Sonia expose son idée à son mari. Il était presque minuit lorsque Ali a achevé de corriger les copies de deux de ses classes. Il entre dans la chambre conjugale où il pense trouver sa femme en train de ronfler mais celle-ci, contrairement aux autres nuits, ne dort pas. Elle était en train de feuilleter une revue de robes pour petites filles. En voyant son mari arriver, elle lui dit :

- Je crois que tu n'auras pas besoin d'attendre demain pour connaître les détails de mon idée.

- Ah ! Tu vas enfin nous apprendre ce qu'il y a lieu de faire pour nous enrichir ! Ça y est, tu as arrêté la liste des banques que nous allons braquer ?

- Nous n'aurons pas besoin de braquer de banques, Ali...

- Ah ! J'aime mieux cela...

- Tu sais ce que je vais faire ? Je vais me lancer dans la confection de robes pour petites filles !

- Pardon ?

- Tu as bien entendu ! Je vais me lancer dans la confection de petites robes pour petites filles.

- Tu parles de couture ?

- Oui, bien sûr...

- Et tu t'y connais en couture ?

- Bien sûr...La couture a toujours été une de mes passions favorites quand j'étais adolescente. Mais mon père n'a jamais voulu que je m'adonne à fond pour ce métier parce que selon lui, il risque de m'aveugler... J'étais collégienne et déjà je confectionnais mes propres tabliers chez une voisine qui m'autorisait à uti-



liser sa machine à coudre. Par la suite, je me suis mise à travailler pour elle, à l'insu de mon père. Cela me permettait de gagner un peu d'argent que je ne dépensais pas. Je le théosaurisais dinar après dinar, parcimonieusement, comme une fourmi, jusqu'au jour où j'ai pu m'offrir une machine à coudre. Une belle Singer.

- Et bien sûr, ton père a mené une grande enquête pour savoir comment tu t'es procuré

l'argent qui t'a permis de l'acheter.

- Oui...C'est vrai ! Mais comment le sais-tu ?

- Mais je ne le sais pas...J'ai juste imaginé ce que pourrait se demander un père dont la fille, qui ne travaille pourtant pas, a acheté une machine à coudre qui, j'imagine, n'est pas à la portée de n'importe quelle bourse...

T.H (À SUIVRE...)

CLÔTURE DU MOIS DU PATRIMOINE

MOULOUJJI REMET LES CERTIFICATS DE FORMATION, D'APTITUDE ET D'HONNEUR AUX CHERCHEURS

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a supervisé, samedi à Alger la cérémonie de clôture des activités du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), où des certificats de formation spécialisée ont été remis aux participants de l'atelier de formation au profit du secteur de la Justice, dans le cadre de la protection du patrimoine, outre des certificats d'aptitude remis à des architectes et l'attribution de "la médaille de l'Archéologue".

La ministre a affirmé, dans son allocution de clôture lors d'une cérémonie organisée au Palais de la culture "Moufdi Zakaria" en présence de représentants des ministères de la Défense nationale, la Justice, des Affaires religieuses et des Wakf, de représentants de différents secteurs et des corps de sécurité, que le Mois du patrimoine "a été riche cette année en matière de contenu scientifique et culturel de qualité, notamment lors des réunions et ateliers scientifiques organisés par différents établissements culturels et les musées, avec l'organisation de 57 réunions auxquelles ont participé plus de 200 chercheurs dans le patrimoine culturel représentant différentes universités et centres de recherche nationaux et des participants étrangers de Palestine et du Sahara-Occidental".

Cet événement, a-t-elle ajouté, "s'est distingué cette année par la contribution qualitative des corps sécuritaires et militaires, du public et des associations de la société civile", soulignant qu'"aujourd'hui, nous pouvons placer notre confiance, et avec mérite, en les énergies algériennes telles que les ingénieurs et les archéologues, capables de relever tous les défis nécessaires afin de faire face à tous les dangers pouvant porter atteinte à notre patrimoine culturel. C'est ce que nous avons perçu lors de la qualification par notre secteur ministériel des 123 architectes spécialisés dans les monuments historiques, répartis sur 27 wilayas et nous sommes très fiers et ravis de remettre les certificats d'aptitude à 7 nouveaux architectes".

La ministre a rappelé l'organisation du premier atelier de formation au profit des magistrats, ainsi que deux ateliers sur la gestion des risques au niveau des musées et secteurs conservés et une session de formation au profit des cadres de la Direction nationale de la sûreté nationale (DGSN), ainsi qu'un Colloque national sur "les résultats des recherches archéologiques en Algérie", précisant que "ces efforts



reflètent la volonté de l'Etat algérien de soutenir les chercheurs archéologues en leur permettant d'occuper une place de choix en la matière".

Elle a, également, précisé que les efforts du secteur dans le domaine de la protection du patrimoine national "est une concrétisation des engagements du Président de la République Abdelmadjid Tebboune, de renforcer la protection de notre patrimoine culturel et œuvrer à la récupération des biens culturels, à leur préservation et à leur valorisation".

"En application des instructions de Monsieur le Président, portant soutien et préservation du patrimoine culturel immatériel au niveau national et africain, un décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n 20-166 a été promulgué le 9 avril 2024, fixant l'organisation et le fonctionnement du Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique, de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO".

La ministre a déclaré qu'"en vertu de ce texte, la nature juridique de ce Centre s'est transformée d'Etablissement publique à caractère administratif à Etablissement publique à caractère scientifique et

technologique, pour répondre aux recommandations stipulées dans le rapport d'évaluation du Centre préparé par les instances de l'UNESCO en mai 2023.

Le centre mènera, sous l'égide de l'UNESCO, des activités de soutien, d'assistance et d'expérience scientifique et culturelle dans le domaine de la préservation du patrimoine culturel immatériel et de recherche scientifique au niveau national et africain. Il aura également à assumer la mission de promouvoir le patrimoine culturel immatériel et de le préserver aux niveaux national et africain".

Le Directeur des Ressources humaines (DRH) au ministère de la Justice, Lazizi Mohamed Tayeb a, pour sa part, estimé que l'initiative de cet atelier de formation au profit du corps des magistrats "se veut un plus pour la coopération fructueuse entre le ministère de la Justice et celui de la Culture et des Arts, ayant abordé un sujet important qu'est la protection du patrimoine culturel qui représente l'identité de la Nation et constitue un pilier fondamental pour son présent et son avenir".

"La protection du patrimoine culturel a figuré dans l'agenda de plusieurs pays dont l'Algérie", a-t-il ajouté précisant que "notre pays a

promulgué des textes juridiques en vue d'en assurer la protection et des mécanismes ont été adoptés pour préserver le patrimoine et les ressources matérielles et immatérielles".

"La justice est l'un des piliers de cette protection étant donné que le magistrat est celui qui applique ces textes juridiques en cas d'infraction qui porte atteinte au patrimoine culturel" a évoqué le représentant du ministre de la Justice garde des Sceaux, précisant que "le renforcement des perceptions scientifiques des magistrats en la matière est important". La cérémonie de clôture du mois du Patrimoine qui a coïncidé avec le Journée mondiale des musées célébrée le 18 mai de chaque année, a été sanctionnée par la remise de certificats de formation spécialisée au profit des magistrats participant à cet atelier de formation.

Un groupe de chercheurs a été, au même titre, décoré en matière de fouille archéologique de la "Médaille de l'Archéologue", à l'instar de Mohamed Mustafa Filah, Azeddine Bouyahiaoui, Mourad Betrouni, Mohamed Bachir Cheniti, Rachida Zadem et Yacine Ouagueni.

RC (APS)

9E FESTIVAL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE

TOMBER DE RIDEAU AVANT-HIER

Le 9e Festival national de la création féminine, a pris fin samedi à Alger avec un défilé de tenues traditionnelles représentant toutes les régions d'Algérie, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

Organisé au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria du 9 au 17 mai, dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) sous le thème "Costumes et parures, patrimoine à travers l'histoire", ce carrefour incontournable de la création féminine s'est clôturé avec le sentiment d'œuvrer avec dévouement à la préservation, la sauvegarde, la promotion et la transmission de l'identité et du patrimoine culturel immatériel algériens.

Dans l'une des grandes salles du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, aménagée de manière à dégager deux couloirs aux sens opposés, bordés, de part et d'autre d'emplacements réservés à un public d'invités, les mannequins, accompagnées par la trentaine de stylistes qui les ont habillées, ont présenté une cinquantaine de modèles, aux motifs, aux ornements et aux broderies de haute couture, de toutes les régions d'Algérie.

Le défilé de mode s'est déroulé en présence de plusieurs cadres du département de la Culture, de responsables d'institutions sous tutelle et d'artistes, à l'instar de la comédienne Nadja Laaraf, la chanteuse Nadia Benyoucef

et du chanteur-comédien Lyès Ksentini.

Les atmosphères relevées de ce défilé, cérémonial annonçant la clôture du 9e Festival national de la création féminine, ont été agrémentées par les airs mélodieux de la musicienne, virtuose au Qanun, Wissal Mares, une jeune artiste pétrie de talent, promise à une grande carrière.

Lors de ce festival, des concepteurs dans les métiers d'habillement et des artisans spécialisés dans le costume traditionnel, parures et fantaisies, ont exposé leurs créations avec une "vision contemporaine".

Des start-up opérant pour la première fois dans le domaine des arts, du prêt-à-porter et de la mode, se sont associées au projet de création de la plate-forme, "Be Djazairi" (sois algérien), afin de donner plus de protection et une visibilité à l'échelle internationale, au patrimoine culturel algérien à travers une base de données en ligne regroupant les entreprises spécialisées, les créations vestimentaires, entre autre.

Dans le souci de donner une "profondeur historique" et un "cachet académique" à cette manifestation, une exposition sur l'histoire du costume à travers la création féminine et son rôle dans la conservation, la sauvegarde, la promotion et la transmission du patrimoine vestimentaire aux générations futures, a éga-

lement marqué la 9e édition de ce Festival.

Visant à mettre en avant le rôle de la formation dans la préservation et la transmission du savoir-faire dans le domaine du vêtement traditionnel, bijoux et broderies, des artisans ont présenté à travers des ateliers interactifs, leurs créations et se sont livrés à des démonstrations, montrant ainsi leur créativité et savoir-faire au public.

Des master-class dédiées notamment à la broderie d'art, la confection de bijoux et le design ont également été organisés lors de cette 9ème édition qui a ouvert des espaces aux écoles de formation spécialisées et aux musées pour présenter à leurs tours, leurs collections vestimentaires et bijoux.

Parallèlement à l'exposition, des conférences sur le costume et le bijou ont été animées par des universitaires, spécialistes du patrimoine vestimentaire.

Le Festival national de la création féminine, dont la première édition a eu lieu en 2010, vise à faire connaître les créations et les innovations des femmes algériennes de différentes wilayas dans divers domaines de l'artisanat, mettant en avant leur rôle crucial dans la transmission de ce patrimoine et la préservation de l'identité algérienne.

RC (APS)

LA VIEILLE VILLE DE MILIANA

UN TRÉSOR CULTUREL ET HISTORIQUE
INESTIMABLE À PRÉSERVER

S'étendant sur une superficie de près de 80 hectares et classée secteur sauvegardé, la vieille ville de Miliana dans la wilaya d'Ain Defla abrite un patrimoine culturel, historique et naturel d'une richesse inestimable dont la mise en valeur s'impose d'urgence afin de préserver ce trésor des affres du temps.

Perchée à flanc de montagne, à près de 720 mètres d'altitude sur le versant sud du mont Zaccar, Miliana recèle des vestiges qui témoignent des siècles d'histoire qu'elle a traversés. Parmi ces joyaux, figurent la muraille romaine défensive, le complexe religieux et culturel Sidi Ahmed Ben Youcef, des maisons à patios et à fontaines, des bains ottomans, des placettes publiques, des fontaines, Dar El Emir Abdelkader et la manufacture d'armes.

Pour Abbes Benyoucef, archéologue et ancien responsable de la manufacture d'armes, la création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Miliana était une nécessité absolue. "Elle remplit toutes les conditions pour ce faire", a-t-il déclaré à l'APS en marge de la clôture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

"La ville possède un passé prestigieux qui remonte à l'Antiquité", a-t-il souligné. "Elle recèle un patrimoine culturel matériel et immatériel inestimable et s'enorgueillit de traditions séculaires, fruits d'un métissage culturel aux influences andalouses, ottomanes et autres."

M. Benyoucef a également mis en avant "ses traditions culinaires, ses habits et sa musique andalouse, ainsi que son cachet architectural particulier". C'est grâce à cette richesse patrimoniale que le



secteur sauvegardé a été créé, avec pour objectif de préserver cet héritage culturel et d'enrayer sa dégradation. Farid Yekhllef, chef de service du patrimoine culturel à la direction de la culture et des arts d'Ain Defla, a indiqué que le secteur sauvegardé a été créé dans le but de préserver le patrimoine de la vieille ville de Miliana.

Il a ajouté que les opérations de protection "seront mises en œuvre de manière effective une fois le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé élaboré". Cette démarche inclusive impliquera l'ensemble des

secteurs et acteurs de la société civile.

Implication de la société civile dans la préservation de la vieille ville de Miliana

S'agissant de la préservation de ce patrimoine, M. Benyoucef estime que la société civile "doit jouer un rôle important en s'organisant". Il a noté que certaines associations locales sont déjà actives sur le terrain, à l'instar de l'association "Ez-ziria", qui œuvre depuis une vingtaine d'années à la préservation de la musique andalouse, un

élément immatériel du patrimoine culturel.

La ville de Miliana compte également plusieurs autres associations, telles que "La M'nara", "La perle du Zaccar" et "Les amis de Miliana Arts et culture", qui mènent un travail "remarquable" dans le domaine de la protection du patrimoine. M. Benyoucef a insisté sur la nécessité pour ces associations, "parties prenantes" dans l'opération de sauvegarde, de "s'organiser au niveau des quartiers et de sensibiliser les habitants sur l'importance et la valeur de la ville et de son patrimoine". Il a également plaidé pour l'organisation d'événements culturels et touristiques au sein de la ville de Miliana afin de la rendre attractive et de lui redonner vie. "Elle a beaucoup d'atouts pour attirer les visiteurs", a-t-il estimé. Ainsi, dans le cadre de la protection du patrimoine de la ville, des travaux d'urgence de réhabilitation du siège du Califat de l'Emir Abdelkader et de la muraille défensive romaine de la ville de Miliana ont été lancés le mois de mars dernier par les autorités locales.

En outre, des fouilles de sauvetage ont été lancées pour la première fois sur le site archéologique "Oppidum Novum", situé à la cité Beni Naghlane de la commune d'Ain Defla, et ce à l'occasion du mois du patrimoine.

LA H'RIRA ORANAISE

UNE STAR INCONTESTÉE DU PATRIMOINE CULINAIRE

Tout visiteur de la ville d'Oran se doit de goûter à la H'rira locale, considérée comme la star incontestée du patrimoine culinaire de la capitale de l'Ouest algérien, cette soupe, savourée avec délectation par les Oranais depuis des siècles, est un véritable symbole de la gastronomie locale.

La H'rira oranaise est un plat traditionnel délicieux, présent dans tous les foyers et restaurants de la ville. Sa méthode de préparation et sa valeur nutritive unique la distinguent de toutes les autres soupes d'Afrique du Nord et du bassin méditerranéen, comme le soulignent les amatrices du patrimoine culinaire.

Selon la chercheuse en patrimoine Fatiha Lekbad, des références historiques indiquent que les racines de ce plat traditionnel remontent à l'Andalousie.

Professeure dans des écoles privées de formation en art culinaire, Bekhlaya Wahiba souligne quant à elle que la H'rira oranaise est un plat unique, distinct des soupes connues dans le monde entier et dont la préparation est basée sur les légumes. "Ce plat est né à Oran et n'a pas été importé d'ailleurs", affirme-t-elle. "Son histoire est authentique et a été transmise de génération en

génération, qui ont contribué à son développement et ont modifié son goût, autrefois sucré, lui conférant ainsi une saveur particulière et une renommée internationale".

Symbole de générosité et d'hospitalité

Les chercheuses Lekbad et Bekhlaya soulignent que la H'rira oranaise, plat économique, simple et facile à préparer, est un symbole de générosité et d'hospitalité. En effet, toutes les familles oranaises la servent à leurs invités accompagnée d'autres mets délicieux, comme le plat sucré, et de pain traditionnel tels que le matloue, le pain grillé ou le bourek.

La H'rira est également la reine des tables lors des occasions sociales joyeuses, comme les mariages et les fêtes de circoncision. De plus, elle trône sur la table de l'Iftar pendant le mois sacré du Ramadan. Les intervenantes précisent que ses ingrédients sont locaux et qu'elle est consommée toute l'année, par les malades comme par les personnes en bonne santé, les pauvres comme les riches.

Bien que le nom de ce plat soit partagé par les

wilayas de l'Ouest du pays, la méthode de préparation diffère d'une région à l'autre et d'une cuisine à l'autre, selon les chercheuses. Elles précisent par ailleurs que la H'rira oranaise est un plat populaire traditionnel qui "fait la fierté de tous les Algériens qui préservent leur patrimoine matériel et immatériel".

Personne ne conteste que l'arôme de la H'rira oranaise émanant des cuisines est unique et irrésistible. Cela est dû à sa composition à base de viande, de légumes frais et d'épices, notamment de carvi, de coriandre, de gingembre et d'autres épices vendues au marché populaire de M'dina Jdida. Ces épices, très demandées par les clients de tout le pays, sont essentielles à la préparation de cette soupe.

Le secret du caractère unique de la H'rira réside dans le mélange ajouté à cette soupe avant sa cuisson, notamment de la farine fermentée préparée quelques jours auparavant, parfois remplacée par de la tchicha d'orge, lui conférant une saveur distincte.

R.C

HISTOIRE/ARCHÉOLOGIE

LANCEMENT DES PREMIÈRES FOUILLES SUR LE SITE DE KSAR BAGHAÏ

Les premières fouilles scientifiques sur le site archéologique de Ksar Baghaï, dans la commune de Baghaï (wilaya de Khenchela), ont été lancées, mercredi après-midi.

Le coup d'envoi de ces fouilles, qui devront se poursuivre pendant 20 jours dans une première étape, a été donné sur le site archéologique de Ksar Baghaï, également appelé Ksar El Kahina, par le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, accompagné du directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani, et de la directrice du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), Amel Soltani. L'opération, menée sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, et coïncidant avec le mois du patrimoine (18 avril-18 mai), est assurée par une équipe de sept

chercheurs du CNRA assistés par des enseignants et étudiants en archéologie de la wilaya de Khenchela et ses environs, a indiqué à l'APS M. El Alouani. Pr. Kamel Meddad, chercheur du CRNA et chef de projet de ces fouilles, a indiqué à l'APS que la première étape de ces fouilles porte sur la reconnaissance du site et de sa topographie, l'identification précise des phases historiques du site et la collecte du plus grand nombre de données archéologiques. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le succès de ces fouilles, qui se dérouleront en plusieurs périodes intermittentes, a ajouté le chercheur estimant que Ksar Baghaï est un site historique vierge puisque la dernière fouille effectuée date des années 1940, du-

rant la période d'occupation coloniale. Il a également inscrit ces fouilles dans le cadre du projet de la carte archéologique de l'Algérie qui vise à identifier avec exactitude les périodes et caractéristiques des sites archéologiques à travers l'ensemble des wilayas du pays, soulignant que le centre a mené en 2023 plusieurs fouilles sur des sites à l'Est du pays au titre de ce projet. Les chercheurs présents, a-t-il ajouté, exploiteront ces fouilles pour initier les étudiants qui les accompagnent aux techniques modernes et à la lecture des différentes phases historiques en fonction des pièces archéologiques mis au jour.

Pr. Meddad a relevé que l'équipe de chercheurs du CNRA, qui ont lancé le mois passé les premières

fouilles sur les sites Aqua Sirence et Ala Miliaria dans la wilaya de Mascara, a programmé durant le mois de mai courant d'autres fouilles sur des sites archéologiques des wilayas de Tébessa, Mila, Biskra, Sidi Bel Abbès, Relizane et d'Oran dans le cadre du projet de la carte archéologique de l'Algérie.

Distant de 9 km du centre-ville de Khenchela, le site de Ksar Baghaï est un site archéologique de l'Antiquité classé bien culturel national protégé depuis novembre 1999.

Ses vestiges sont enfouis sous terre, ce qui a nécessité la programmation de fouilles scientifiques pour les mettre au jour, rappelle-t-on.

R.C

DJÉHA UN COMMERÇANT CRUEL

(2^e PARTIE ET FIN)

Résumé : Djéha s'est converti en commerçant et il a roulé dans la farine des clients aveuglés par la cupidité.

Par Kamel Aziouali

Djéha se gratta la tête et toisa les deux hommes :

- Vous n'êtes pas un peu fous, vous deux ? Chaque vous vous voyez quelque chose qui m'appartient vous voulez la prendre.

- Nous ne sommes pas fous, Djéha. La vérité est que ce que tout ce que tu possèdes est extraordinaire. Allez, vend-nous cette pioche.

- Non, je ne vous la vendrai pas parce que vous risquez de mal l'utiliser et vous direz, ensuite, encore du mal à mon sujet.

- Non, Djéha ! Nous ne dirons pas de mal à ton sujet. Combien veux-tu pour cette pioche ?

Elle n'a pas de prix...

- Cent pièces d'or ? Cela te convient-il, Djéha ?

- Non... Mais vous êtes si sympathique que je ne voudrai pas vous décevoir... Allez prenez-la pour cent pièces d'or... Mais attention ! Pour qu'elle vous obéisse, il y a deux conditions à réunir. D'abord, il faut la déposer en un lieu très propre. Ensuite, au moment où vous piocherez pour trouver de la nourriture vous, devez pensez profondément à un plat que vous avez envie de manger. Vous devez être très sincère dans votre pensée, sinon la pioche ne pourra pas accomplir sa formidable œuvre.

- Il n'y a aucun problème, Djéha. Nous sommes des gens sincères. La pioche nous obéira comme elle t'a obéi.

Les deux commerçants payèrent Djéha et emmenèrent sa pioche. Ensuite, ils recoururent à un tirage au sort pour savoir qui prendrait en premier l'objet qu'il croyaient nanti d'un pouvoir magique.

Celui qui avait pris la pioche en premier était rentré chez lui en chantant. Quand sa femme lui eut demandé ce qu'il avait, il lui dit :



- Femme, nos tourments et nos fatigues pour la nourriture sont terminés.

- Tu as trouvé un gigantesque trésor ?

- Mieux ! J'ai beaucoup mieux ! J'ai acheté une pioche !

- Tu as acheté une pioche ? La pioche n'est-elle pas faite pour se fatiguer alors que tu viens de dire que nos tourments et nos fatigues...

- Sont terminés ! Oui, c'est ce que j'ai dit... Cette pioche n'est pas comme toutes les autres pioches. Je t'expliquerai... Bon... Pourquoi trop parler ? Il faut l'utiliser immédiatement... Bon, ma chère femme, viens avec moi dans le jardin ; nous allons piocher pour mettre la main sur notre dîner.

- Hein ? Qu'est-ce que tu dis ?

- Je n'ai pas le temps de t'expliquer... Suis-moi.

Il s'arrêta à dix pas d'un figuier et se mit à creuser :

- Mais que cherches-tu, homme ?

- Du couscous avec de la viande de veau !

En entendant la réponse de son mari, la femme se mit à hurler :

- Oh ! Mon Dieu ! Mon époux est devenu fou ! Mon époux est devenu fou !

L'homme avait creusé plus de cinquante trous dans son jardin sans qu'il n'ait trouvé le moindre plat de couscous. Et pendant ce temps-là, sa femme n'arrêtait pas de crier à tue-tête, pour appeler les voisins afin qu'ils maîtrisent son mari devenu fou. Et celui-ci ne cessait de lui demander de se taire.

- Tu es folle de vouloir amener les voisins. S'ils voient le pouvoir de cette pioche, ils seront tentés de me la voler.

Le lendemain, le second commerçant prit la pioche et ne fut pas plus heureux que le premier.

Le surlendemain, tous les deux décidèrent d'aller voir Djéha et de s'expliquer avec lui une fois pour toutes. Ce dernier savait qu'ils allaient venir, aussi leur avait-il préparé un diabolique stratagème. Leur vendre un couteau qu'il leur présenterait comme étant pourvu du pouvoir de tuer et de ressusciter. Et pour cela, il plaça autour de la gorge de sa femme une petite outre pleine de sang d'un lapin qu'il dissimula adroitement ensuite avec un foulard.

Les deux hommes arrivèrent et Djéha calmement leur dit :

- Je sais ce qui vous amène mes amis. La pioche n'a pas été efficace. Pas de problème. Nous allons prendre du thé, puis je vous rendrai votre argent.

Djéha appela sa femme, lui demanda de ramener du thé pour ses amis mais elle refusa. Il se rua alors sur elle avec un couteau et transperça l'outre pleine de sang.

Les deux hommes, croyant que Djéha avait tué sa femme d'un coup de couteau à la gorge, se mirent à hurler, horrifiés.

Djéha alors les rassura et leur dit :

Je l'ai tuée, c'est vrai mais j'ai les moyens de la ressusciter avec ce couteau aux pouvoirs magiques. Je voulais juste l'effrayer pour lui apprendre les bonnes manières.

Djéha s'approcha de sa femme étalée sur une mare de sang. Tourna le couteau sept fois autour de sa tête et le " miracle " se produisit.

En voyant le miracle, les deux hommes oublièrent l'âne et la pioche et voulurent acheter le couteau à tout prix. Djéha ne se fit pas prier pour le leur vendre... à prix d'or bien sûr.

Les deux hommes, deux jours plus tard, se retrouvèrent veufs après avoir égorgé chacun son épouse avec l'espoir de la ramener à la vie.

Cette histoire aussi cruelle soit-elle est racontée pour enseigner la prudence à tous ceux qui s'apprêtent à mener une transaction commerciale.

K.A (FIN)

LE LION ET LE RENARD CORDONNIER

Il était une fois un vieux lion qui ne pouvait plus chasser car ses pattes ankylosées refusaient de le porter.

Par Nora Aceval

Compère renard se mit en tête de se moquer de lui :

- Ô Monseigneur ! Tu devrais courir un peu pour te dégourdir les jambes.

- Insolent ! Il fut un temps où tu n'osais même pas rôder à distance de mes terres et te voilà maintenant me narguant parce que je suis vieux et que mes jambes me lâchent.

- Monseigneur ! Quelle méprise ! Je suis ton humble serviteur et je ne cherche qu'à t'aider.

- En quoi un misérable comme toi pourrait m'aider ?

Le renard, se maintenant à bonne distance, poursuivit :

- En te soulageant de tes douleurs. Le métier de cordonnier n'a pas de secret pour moi. Nous sommes cordonniers de père en fils ! Je vais te fabriquer des bottines en cuir afin que tu puisses marcher sans avoir mal aux pieds, et même chasser comme au temps de ta jeunesse !

À ces mots, le fauve redressa la tête et un frisson parcourut sa crinière.

- Voyons cela ! Allez ! au travail ! Et gare à toi si tu me racontes des histoires.

Sans plus tarder le renard se dirigea vers un monceau de terre où on venait d'enfouir le cadavre d'une vachette. Il y découpa quatre larges morceaux de peau encore fraîche et rejoignit le roi des animaux sans crainte, sûr de son affaire.



- Ô mon roi ! Tends tes pieds.

Le lion s'exécuta de bonne grâce à l'idée de retrouver une nouvelle jeunesse. Le renard s'appliqua délicatement et lui couvrit chaque patte d'un morceau de peau qu'il attacha d'un lacet en tige de palmiers nains. Sous l'effet de l'humidité, le lion éprouva une agréable sensation.

Le renard insista :

- Maintenant il ne te reste plus qu'à mettre tes pattes à sécher au soleil et tu pourras filer.

Le lion, confiant, suivit les consignes à la lettre, et patienta sous le soleil brûlant. Hélas, le cuir se rétrécit, se rétrécit... et durcit comme du bois mort ! La douleur arracha au lion de terribles rugissements. Aucun animal n'osa s'en approcher. Le renard, lui, fier de son exploit, parcourait le pays pour annoncer la nouvelle :

- Je suis le vengeur ! Le lion est sous la torture.

Seule la hase, madame lièvre, eut pitié et dit au lion :

- Monseigneur ! Promets-moi de ne pas me dévorer et j'atténuerai tes souffrances.

- Parole de roi. Tu auras même une récompense !

La hase s'activa du mieux qu'elle put en courant du point d'eau au roi des animaux. Elle remplissait son gosier et le déversait sur le cuir qui se dilatait. Elle libéra enfin les pattes du lion qui retrouvèrent quelque liberté de mouvement. L'animal, ingrat, loin de remercier madame lièvre qui s'était donnée tant de mal, leva sa lourde patte et la laissa retomber sur elle. Elle se débattit :

- Tu cherches à dévorer celle qui t'a sauvé ?

- Oui, c'est la providence qui t'envoie.

Et gloup ! Il l'engloutit si vite, qu'elle glissa rapidement et se retrouva expulsée par derrière. Ouf ! Elle se sauva sans demander son reste, tout en répétant : « Bonnes gens ! Craignez le mal qui vient de celui à qui vous avez fait du bien ! Bonnes gens... »

N.A

ESC@LES SUR LE NET



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

HOMMAGE À ZAHIR ADJOU

L'artiste, le célèbre guitariste Zahir Adjou est, pour rappel, décédé le 14 mai 2023 à l'âge de 67 ans...

Il a bercé les amoureux de la belle musique et ce tout le long de son immense parcours artistique..

Zahir Adjou était membre fondateur du groupe Ideflawen en 1976 et leur première chanson intitulée "alawan yettazalen". Par la suite, il rejoint le groupe "Isulas" accompagnant le chanteur de ce groupe le

défunt Sekat Mohamed. Zahir Adjou a concocté des mélodies merveilleuses avec ses doigts magiques, le défunt fils de Sidi-Aïch dans la wilaya de Béjaïa a fait de la musique son seul et unique espace de réflexion et d'expression. Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans Le Journal des artistes, le 19 mai 2024.



NOURA, UNE ICÔNE DU CHANT POPULAIRE

La grande dame de la chanson algérienne, est décédée le 1er juin 2014 à Paris, à l'âge de 72 ans. Fatima-Zohra Badji, plus connue sous son prénom de scène - Noura- est native du village de Sidi-Amar, non loin de Cherchell où elle a vu le jour en 1942. L'artiste à la voix suave, reconnaissable parmi mille autres, a bercé des générations d'Algériens, interprétant un répertoire de quelque 600 chansons dans les trois langues (arabe, kabyle et française).

Si rien ne la prédestinait à une carrière d'artiste, elle rejoint néanmoins, dans les années 1950, Radio Alger où on lui confie l'animation d'une émission pour enfants. Spontanée, joviale et dotée d'une belle fraîcheur de ton, ezlle se fait vite engager dans des pièces de théâtre radiophonique et des opérettes. C'est à cette époque d'ailleurs, qu'elle interprète la célèbre «El Warda Es-souda », écrite par Saïd Hayef.

Noura deviendra très vite l'une des voix incontournables de la scène musicale algérienne. A l'invitation de la maison de disque Teppaz, elle se rend en 1959 à Paris en compagnie d'autres artistes pour enregistrer plusieurs titres. C'est en cette même année qu'elle se marie avec l'auteur, compositeur et interprète Kamel Hamadi, rencontré à Radio Alger e Pour Noura, c'est un tournant charnière dans sa carrière artistique, elle débute sa



collaboration avec El Habib Hachelaf et d'autres encore. C'est lui qui adaptera pour elle la chanson «Ya Rabi Sidi» dont Kamel Hamadi composera la musique. Ce titre viendra s'ajouter à l'escarcelle de l'artiste qui chantera divers thèmes et de multiples préoccupations comme l'exil, la femme, le mariage, ...

Parmi ses titres les plus célèbres «Mebrouk el aârs», «Ya Bnet el Houma», «Ouahdi», «Houa houa», «Awin Azizen», «Anidhath Vava ?»... Au lendemain de l'Indépendance, le couple Hamadi rentre en Algérie mais continue à se rendre régulièrement en France. Noura qui fréquente de nombreux artistes français, à l'image de Juliette Gréco, enregistre en 1965 un album dans la langue de Molière. Dans cet opus figure notamment «Une vie» écrite par Michel Berger. En 1971, elle reçoit, en compagnie du barde Slimane Azem, un Disque d'or, pour avoir vendu plus d'un million de disques sous le label Pathé Marconi. Une distinction qui fera date car c'est la première fois que des artistes maghrébins sont distingués pour leurs ventes en France. Paix à son âme .

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans Le Journal des artistes, le 17 mai 2024.

DAR EL KADI

Comme son nom l'indique, ce Palais fut la résidence du Juge Musulman (El Kadi) de la grande Mosquée puis ensuite devenu le siège du tribunal de la Médina.

Ce Palais se situe au niveau du quartier

« Souk-El-Djemâa », bordant la rue Hadj Omar dans la basse Casbah près de « Dar Aziza » et « Hassan Pacha » chef-d'œuvre architectural datant de l'époque ottomane, où il a été spécifiquement construit au 16ème siècle.

Après 1830, la résidence du Palais fut occupé par un général de l'armée coloniale

Après l'indépendance, il fut occupé par des familles en tant qu'habitation..

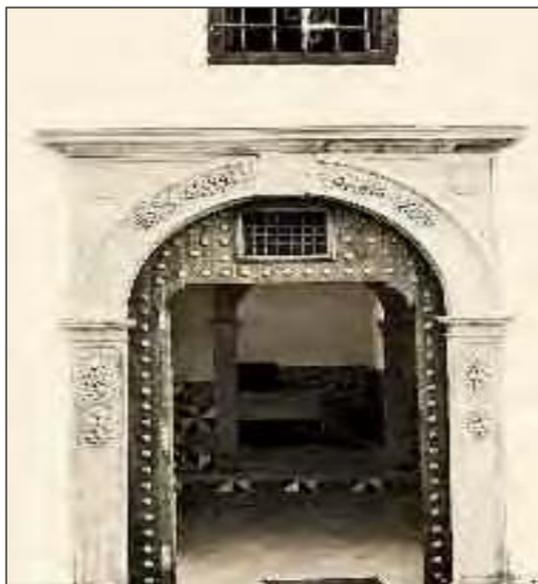
Il a été récupéré par la wilaya d'Alger qui a commencé le processus de restauration en 2006, dans le cadre de la préservation du patrimoine.

Actuellement, Dar El Kadi abrite le siège de l'agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS).

Dar El Kadi classé comme monument historique en 1887.

En 1992 Classé patrimoine mondial.

Publié par Samir Benblal sur Facebook dans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 5 mai 2024



UNE ÉVOLUTION RÉGRESSIVE



L'intelligence artificielle est une hache
Servant à couper l'âme telle une branche
Dont le feuillage donnait bien de l'ombre
A ce monde enseveli sous ses décombres
Le monde est un village planétaire, dit-on
Une ville plutôt, sinistre agglomération
Où la loi du plus fort démolit les taudis
Des plus faibles au profit des mieux lotis
La voix de la nature est devenue muette
Le chant du cygne a fait taire la bergerette
Plus aucun sourire ne se lit sur les lèvres
De l'humanité à force d'être rendue mièvre
L'éclat d'un esprit authentique illumine
Les nuits noires sans étoiles et ni lune
Mieux que toutes ces inventions fragiles
Sans âme, ces géants aux pieds d'argile
Dans un monde où tout est sophistiqué
Heureux ceux qui vénèrent la simplicité
Relique que l'on ne trouve plus ici-bas
Dans les milles et une cavernes d'Ali Baba
Les choses les plus simples émerveillent
La fraîcheur du vent, un lever de soleil...
Le chœur de la forêt, l'immensité du ciel...
Non, jamais l'artificiel n'égalera le naturel

Publié par El Hadji Gana Sene sur Facebook dans Club des Littéraires, le 19 mai 2024.



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:45	12:44	16:33	19:51	21:31

IRAN

DES RECHERCHES INTENSIVES POUR RETROUVER L'HÉLICOPTÈRE DU PRÉSIDENT IRANIEN

Les recherches s'intensifiaient hier dimanche en fin de journée dans le nord-ouest de l'Iran pour retrouver le président iranien, Ebrahim Raïssi, victime d'un accident d'hélicoptère dans la province de l'Azerbaïdjan oriental (nord-ouest de l'Iran), mais celles-ci sont rendues très difficiles par les "conditions météorologiques défavorables", indique le ministère de l'Intérieur.

L'appareil qui faisait partie d'un convoi de trois hélicoptères transportant la délégation présidentielle, a effectué un "atterrissage brutal" dans la région de Jolfa, au cœur d'une zone montagneuse peu peuplée, a déclaré le ministre de l'Intérieur, Ahmed Vahidi, sans donner de détails supplémentaires. Deux d'entre eux ont atterri sans encombre à Tabriz, la grande ville du nord-ouest, mais pas celui dans lequel se trouvait M. Raïssi, 63 ans. Le président iranien était sur le chemin du retour après avoir inauguré dans la province de l'Azerbaïdjan oriental un barrage, en compagnie de son homologue azerbaïdjanais, Ilham Aliiev, à la frontière entre les deux pays. L'agence de presse Irna a indiqué qu'outre le président, le ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, le gouverneur de la province ainsi que le principal imam de la région figuraient parmi les passagers de l'appareil. Le Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a appelé les Iraniens à "ne pas s'in-



quiéter" pour le pays après cet accident. "Le peuple iranien ne devrait pas s'inquiéter, il n'y aura pas de perturbation" pour

le pays, a déclaré le dirigeant, en disant "espérer que Dieu ramènera le président et ses compagnons dans les bras de la

nation". "Priez tous pour la santé de ces serviteurs", a-t-il ajouté dans un discours devant des familles de membres des

Gardiens de la révolution. Selon l'agence Irna, "plus de 20 équipes de secours dotées d'un équipement complet, notamment de drones et de chiens de sauvetage, ont été envoyées sur place". Le président turc Recep Tayyip Erdogan a dit, en cette circonstance, offrir "tout le soutien nécessaire" aux recherches. "Nous suivons de près l'incident, en contact et en coordination avec les autorités iraniennes, et nous sommes prêts à apporter tout le soutien nécessaire", a affirmé le chef de l'Etat turc sur X. L'Union européenne (UE) a également annoncé avoir activé son système de cartographie pour aider l'Iran à retrouver l'hélicoptère transportant le président iranien. "A la demande d'assistance de l'Iran, nous activons le service de cartographie de réponse rapide CopernicusEMS de l'UE en raison de l'accident d'hélicoptère qui transporterait le président de l'Iran et son ministre des Affaires étrangères", a réagi sur X le commissaire européen en charge de l'aide humanitaire, Janez Lenarcic. **RI (APS)**

AUDIENCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

ATTAF REÇOIT SON HOMOLOGUE CENTRAFRICAINE

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a reçu, dimanche à Alger, la ministre des Affaires étrangères de la République centrafricaine, Mme Sylvie Baipo-Temon.

A l'issue de son entrevue avec son homologue centrafricaine, M Attaf a indiqué que "les riches discussions que nous avons eues aujourd'hui ont été l'occasion de passer en revue les fondements et les piliers de la coopération et de la compréhension entre nos deux pays, qui doivent être renforcés afin de faire progresser nos objectifs communs aux niveaux bilatéral (et) multilatéral".

"J'ai fait part à ma chère collègue, a-t-il ajouté, de la forte volonté politique qui nous anime à construire des relations équilibrées, significatives et bénéfiques, des relations qui tirent leur force des valeurs de confiance, de compréhension, de coopération et de solidarité, des relations qui puisent leur énergie de notre engagement commun envers les principes solides inscrits dans la Charte des Nations unies ainsi que dans l'Acte constitutif de l'Union africaine, et, enfin, des relations que nous voulons plus efficaces et dont nous aspirons à enrichir le contenu et à élever au niveau qu'elles méritent réellement".

"Sur la base de ces valeurs et principes, l'Algérie continuera à soutenir la République centrafricaine dans le domaine de la formation des ressources humaines et du renforcement des capacités, et elle est pleinement disposée à renforcer la coopération pour faire face aux défis communs, au premier rang desquels (figure) le fléau du terrorisme", a-t-il assuré.

"L'Algérie continuera également à sou-



tenir les efforts déployés par les autorités centrafricaines pour restaurer la sécurité, la stabilité et le bien-être de ce pays frère", a-t-il poursuivi.

M. Attaf a assuré que l'Algérie, de par sa position au sein du Conseil de sécurité, "ne ménagera aucun effort pour défendre les intérêts, les préoccupations et les priorités de la République centrafricaine, ainsi que ceux des autres pays africains, en particulier ceux qui traversent des conjonctures difficiles, que nous espérons vivement pouvoir contribuer à surmonter de la meilleure façon possible".

"Il ne fait aucun doute que notre continent africain se trouve à un moment critique, un moment dont la difficulté et la gravité se manifestent dans les crises, les tensions et les polarisations qui caractérisent à présent les relations internationales, et qui produisent de graves répercussions et des effets néfastes multiformes sur l'ensemble des pays et des peuples africains", a-t-il, en outre, déploré.

Par ailleurs, les deux ministres ont souligné, lors de leur entrevue, "la nécessité d'accélérer le renforcement du rôle de

notre organisation continentale, l'Union africaine, et de lui permettre de se positionner comme un acteur influent aux niveaux continental et international dans la défense des intérêts et objectifs communs à tous les pays africains, à savoir la restauration de la paix et de la sécurité, et la réalisation du développement et de la prospérité pour tous sans aucune discrimination, distinction ou exclusion", a expliqué M. Attaf.

"A cet égard, nous attendons avec impatience la prochaine échéance de renouvellement de la composition de la Commission de l'Union africaine pour choisir une nouvelle direction qui soit

pleinement consciente de la situation actuelle et qui s'efforce de faire progresser les espoirs, les aspirations et les ambitions des pays et des peuples africains, et qui s'emploie à rattraper le temps perdu, les efforts et les initiatives manqués pour promouvoir et mettre en œuvre des solutions africaines aux problèmes de l'Afrique", a-t-il souligné. De son côté, la ministre centrafricaine a exprimé sa gratitude quant aux positions prises par l'Algérie, à différentes occasions, en faveur de son pays, affirmant que l'Algérie incarnait la lutte des peuples du continent africain pour leur émancipation en rappelant, à ce propos, que l'indépendance d'un bon nombre de pays africains a été possible grâce à l'Algérie. Sur un autre plan, Mme Baipo-Temon s'est attardée sur les multiples possibilités de partenariat entre l'Algérie et la République centrafricaine dans différents domaines, exprimant, dans le même contexte, le soutien de son pays aux positions prises par l'Algérie au sein du Conseil de sécurité afin de faire entendre la voix du continent africain.

R.A

DÉCÈS DU JOURNALISTE MOHAMED BOUSSIIHA LA DG DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, samedi, ses condoléances les plus sincères, ainsi que sa profonde compassion, suite au décès de l'ancien journaliste à la station régionale de la Télévision algérienne d'Ouargla, Mohamed Boussiha.

"La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a appris, avec une grande affliction, la nouvelle du décès de l'ancien journaliste de la station régionale de la Télévision algérienne de Ouargla, Mohamed Boussiha", lit-on dans le message de condoléances.

En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la Communication présente ses sincères condoléances, ainsi que sa profonde compassion à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, implorant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis.

R.A